LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.743 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — MARDI 22 SEPTEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La barbarie allemande

Le bombardement de la Cathédrale de Reims n'a pas été un accident dans la campagne allemande, pas plus que ne doivent être considérées comme des accidents les déprédations exercées par l'ennemi dans toute la région parisienne avant que notre victoire de la Marne eût fait place nette dans les environs et à l'Est de Paris.

Tout cela rentre dans le plan de l'état-major allemand, qui s'est proposé de nous vaincre sans doute, mais qui a compté et qui compte toujours s'assurer une victoire plus facile en répandant la terreur partout où ses hordes se trouvent déchaînées.

L'incendie des maisons, la destruction des monuments historiques et des œuvres d'art, les exécutions sommaires, toutes ces cruautés et toutes ces horreurs sont en quelque sorte pour les Allemands des moyens stratégiques. Ces moyens, les Allemands les avaient mis en œuvre en Belgique avant de les mettre en œuvre chez nous, ce qui prouve bien de leur part l'exécution d'un dessein très arrêté. Et si l'on se reporte aux événements de la guerre de 1870-71, on constatera que la tradition infâme était déjà alors pratiquée par eux dans toute sa monstruosité.

L'opinion publique, non pas seulement en Europe mais dans le monde entier, a manifesté son indignation en présence de l'incroyable acharnement que les Allemands ont apporté à réaliser une œuvre de ruines qui n'a pas épargné des trésors inestimables telles que la bibliothèque de Louvain ou ces merveilles d'architecture religieuse dont la Belgique s'enorgueillissait si légitimement. L'indignation universelle s'élève aujourd'hui plus vive encore et plus frémissante devant ce suprême attentat des Vandales qu'est le bombardement de la Cathédrale de Reims. Mais avait-on oublié les révoltants épisodes du bombardement de Strasbourg en août 1870 ?

Si la Cathédrale de Strasbourg ne subit pas à ce moment-là le sort qui vient d'être infligé à la Cathédrale de Reims, ce ne fut pas la faute de nos ennemis. Car elle fut également bombardée. Dans leur livre si documenté sur l'Alsace au lendemain de la Conquête, *Jeanne et Frédéric Régamey disent que la Cathédrale de Strasbourg « faillit s'écrouler dans la tourmente de fer et de feu du bombardement » et que, « dès la nuit du 25 au 26 août, la toiture fut incendiée ». Heureusement, il se trouva que les voûtes résistèrent, les contreforts et les arcs-boutants qui les soutenaient n'ayant pas été, « par un hasard extrême », atteints par les obus allemands. « Le fait est d'autant plus remarquable, — rapporte le chanoine Dacheux dans une brochure sur la* Cathédrale de Strasbourg *citée par J. et F. Régamey, — que, durant l'incendie, les projectiles pleuvaient littéralement sur la Cathédrale pour tenir les ouvriers éloignés et empêcher tout travail de sauvetage. Les vitraux représentaient une superficie d'environ 15.000 mètres carrés divisés en 4.600 panneaux. Un certain nombre purent être enlevés à temps : il en resta en place 3.930. Sur les verrières de la Cathédrale, 13 seulement furent épargnées ; quelques-unes furent presque complètement détruites. »*

Un obus allemand brisa la croix de pierre qui surmonte la flèche de la Cathédrale, mais en somme le monument résista. En revanche, on sait que la bibliothèque, qui était une des plus riches du monde, fut détruite : la barbarie allemande avait été là plus heureuse. Et pour célébrer un si noble exploit, une université allemande nomma le général von Werder, qui avait commandé le bombardement, docteur in honoris causa !

Voilà la tradition. Les Allemands l'ont reprise dès le début de la guerre actuelle. Ils l'ont reprise en la perfectionnant, c'est-à-dire en la rendant plus atroce encore et plus répugnante en 1914 qu'elle ne l'était en 1870-71.

C'est toujours la même tactique et c'est toujours le même calcul.

Les Allemands comptent que, en se livrant à de si horribles excès et en terrorisant les populations, ils obligeront leurs adversaires à réclamer la paix. En quoi ils se trompent du tout au tout. Car au contraire, plus la barbarie allemande se montrera immonde, et plus s'affirmera impérieuse la nécessité de l'écraser à tout jamais !

CAMILLE FERDY.

La civilisation française contre la civilisation germanique

Un intéressant article de l'historien Ferrero

Rome, 21 Septembre.

L'historien Ferrero consacre, dans le *Secolo*, un long article aux civilisations française et germanique, et conclut que la lutte entre la France et l'Allemagne est la lutte de deux civilisations plus différentes qu'il ne semble à des observateurs superficiels, entre une civilisation comme la civilisation grecque ou latine, qui retrouve, seule ou presque seule, au milieu de la puissante anarchie du siècle, le sens des limites, et une civilisation qui aspire à l'omnipotence.

Selon que l'une ou l'autre vaincra, les hommes seront plus disposés à admirer, dans les arts comme dans la philosophie, dans l'industrie et la politique, l'équilibre, la mesure et l'harmonie ou bien les arts, la philosophie, l'industrie, la politique, voudront à tout prix être nouveaux et grandioses, au risque de devenir monstrueux, sans frein, un idéal grec de vie, ou un idéal asiatique ,pour parler le langage familier des historiens du monde antique.

La Défense de Maubeuge

Lille, 21 Septembre.

Un officier français, sorti facilement de Maubeuge avant l'entrée des Allemands, a donné à un rédacteur de la *Dépêche* les détails suivants sur l'investissement et le bombardement de la place :

Les troupes étaient réparties dans la ville même et les forts ou ouvrages constituant le camp retranché de Maubeuge et qui sont : Au N. et N.-E. : le fort des Sarts ; les ouvrages de Bersilles et de Salemagne ; à l'Est : le fort de Bousois et l'ouvrage de Rocq ; au S.-E. et au S. : les forts de Cerfontaine, du Bourdiau ; au S.-O. : le fort d'Haumont, et au N.-O. : le fort de Leveau (ces quatre derniers de construction moderne).

Sur le champ d'aviation se trouvaient les deux dirigeables le *Dupuy-de-Lôme* et le *Montgolfier*, des ballons sphériques et une escadrille d'avions anglais.

Les 25 et 26 août, alors que l'attaque de la place était commencée par les troupes allemandes, les deux dirigeables, que l'on tenait à sauvegarder, furent évacués et, par la voie des airs, prirent la route du Sud.

Les avions, qui s'étaient livrés à plusieurs reconnaissances, quittèrent également la ville.

A ce moment, toutes les communications cessèrent brusquement avec le reste de la région, les ennemis ayant détruit tous les fils télégraphiques ou téléphoniques.

Le premier obus, lancé le 27 août, par les Allemands, tomba au centre du champ d'aviation, à 250 mètres environ de la butte.

L'avalanche de mitraille se poursuivit alors sans interruption de nuit et de jour, réduisant successivement au silence tous les forts protégeant le nord et l'est de la place.

Dans la ville, la rue de France fut en partie détruite ; la façade du collège a disparu, de même que la salle Stroh. L'hospice civil, l'arsenal, l'abattoir ont particulièrement souffert. La mairie et le bureau de la place, où le général Fournier, gouverneur, avait installé ses services d'état-major, ont été préservés.

Le bombardement, d'une violence inouïe, se continua pendant douze jours, sans que les forts modernes, attaqués par derrière ou de flanc, pussent répondre efficacement au tir convergent des énormes obusiers allemands dissimulés à plus de quatorze kilomètres.

La canonnade ne s'arrêta définitivement que le 7 septembre, à 3 heures de l'après-midi ; mais, ajoute notre informateur, je n'ai pu savoir si ces derniers coups de canon provenaient de nos forts ou des lignes ennemies.

A partir de midi, une grande partie de la population militaire évacua la ville. A 7 heures du soir, les troupes allemandes : infanterie, artillerie, lanciers, entrèrent à Maubeuge par les portes de Mons et de France. Le lendemain, le général allemand Andercorn affichait sa proclamation sur les principaux édifices de la ville.

Je ne sais rien de précis sur la situation des forts du Sud et du Nord-Ouest qui, dit-on, tiennent toujours.

Il m'est assez difficile d'évaluer le chiffre de nos soldats faits prisonniers, ajoute notre interlocuteur, car le plus grand nombre des soldats de la garnison ont pu s'échapper. Du seul fort d'Hautmont un millier d'hommes se sont évadés.

Le sort des officiers et soldats des services de santé et de l'intendance devait être définitivement réglé par les autorités allemandes le vendredi 11.

Sans attendre la décision du général Andercorn, je cachai soigneusement mon uniforme et mon épée et, revêtu d'habits civils, je me présentai à la porte de France, gardée par deux sentinelles.

La vie normale ayant repris dans la ville, la circulation des civils avait été autorisée entre la ville et les faubourgs.

Je sortis sans encombre et, à pied, je gagnai Feignies puis Maretz. Je quittai rapidement cette localité dont le séjour était dangereux.

L'officier commandant les troupes allemandes qui l'occupaient avait, paraît-il, menacé le curé d'une exécution sommaire, une lumière ayant été aperçue dans le clocher de l'église.

Je parvins aisément à Ligny où je trouvai une voiture pour me conduire à Cambrai.

A quelque distance de cette ville, mon cocher, que l'âge mettait à l'abri de toute inquiétude, me céda sa place.

Après avoir convenu d'un rendez-vous de l'autre côté de la ville, le brave homme me remit sa houppelande et son chapeau et, en cocher improvisé, j'entrai sans encombre à Cambrai.

Pour sortir, je me trouvai face à face avec une sentinelle d'aspect plus sévère. « Il ne fait pas chaud », lui dis-je en allemand. « Non », me répondit le soldat, qui me laissa passer sans exiger de moi aucune pièce d'identité.

Je trouvai au rendez-vous mon aimable cocher à qui je rendis son attelage et, pédestrement, je gagnai Oisy-le-Verger à 5 heures du soir, après le départ d'une trentaine d'Allemands arrivés le matin même.

J'eus la chance de rencontrer un Lillois de mes amis venu en automobile et qui me ramena dans votre ville, à 8 heures du soir.

J'espère rejoindre Dunkerque où je pourrai me faire affecter.

A Lyon, sont exposés des trophées de guerre

Lyon, 21 Septembre.

Bien délaissée depuis l'ouverture des hostilités, l'Exposition de Lyon vient d'avoir une belle journée de renouveau : la foule y put venir admirer tout le butin conquis sur les Allemands : canons, caissons, pharmacie de campagne, cuisines roulantes, monoplans, biplans, etc.

Quatre canons sont exposés place de la République ; il y en a huit sur la place Bellecour ; six place des Terreaux ; six dans les jardins de la Préfecture ; quatre devant le monument des Enfants du Rhône ; quatre sur la place Carnot ; deux à la porte du quartier général, etc., etc.

Est-il besoin d'ajouter que cette exposition a obtenu beaucoup de succès ?

LA BATAILLE DE L'AISNE

L'ennemi est partout repoussé

Les Allemands se défendent avec une âpre violence, sans briser l'élan de nos troupes, qui progressent sur tout le front.

Paris, 21 Septembre.

La Préfecture de police a commencé, ce matin, la revision de la liste des étrangers qui avaient été autorisés à séjourner à Paris, soit à la suite de la délivrance d'un permis spécial de séjour, soit parce qu'ils étaient venus des départements envahis après l'établissement de la première liste.

Cette revision est faite directement par le cabinet du préfet de police, qui a détaché un de ses secrétaires. Il procède avec le plus grand soin à cette revision. Une longue file d'étrangers font la queue pour faire viser les permis de séjour. D'autre part, le dernier recensement a permis de constater que plusieurs étrangers, parmi lesquels des Allemands et des Autrichiens, avaient négligé de faire leur déclaration. Ces individus ont été arrêtés et conduits au dépôt d'où, après interrogatoire, ils seront dirigés sur des camps de concentration.

Communiqué officiel

Bordeaux, 21 Septembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

1. — A notre aile gauche : *Sur la rive droite de l'Oise, nous avons progressé jusqu'à la hauteur de Lassigny, à l'ouest de Noyon.*

A l'est de l'Oise, et au nord de l'Aisne, les Allemands ont manifesté une recrudescence d'activité ; des combats violents, allant jusqu'à la charge à la baïonnette, se sont livrés dans la région de Craonne. L'ennemi a été partout repoussé avec des pertes considérables.

Autour de Reims, l'ennemi n'a tenté aucune attaque d'infanterie et s'est borné à canonner notre front avec de grosses pièces.

2. — Au centre : *En Champagne et sur le revers occidental de l'Argonne, outre Souain, nous avons pris Mesnil-les-Hurlus et Massiges.*

En Wœvre, l'ennemi tient toujours la région de Thiaucourt et a canonné Hasson-Châtel.

3. — A notre aile droite : *En Lorraine et dans les Vosges, rien de nouveau. Les Allemands se fortifient sur la côte de Delme et au sud de Château-Salins.*

De la Marne à l'Aisne

Le rapport d'un officier de l'état-major anglais

Londres, 21 Septembre.

Le bureau de la presse communique les extraits suivants d'un rapport rédigé par un officier de l'état-major du général French :

L'officier constate tout d'abord, qu'après la bataille de la Marne l'armée avait à traverser six rivières sur lesquelles les Allemands auraient pu résister, mais les alliés s'étaient rendu compte le 8, de l'étendue de la victoire qu'ils venaient de remporter, et l'effet moral avait été énorme.

Les Allemands croyaient sans doute les alliés épuisés. Ils furent donc surpris quand ils les virent les poursuivre.

Il est probable toutefois qu'ils étaient prêts à faire un grand effort.

Le 12, dit l'officier anglais, nous les trouvâmes occupant une position formidable, en face de nous, au nord de l'Aisne, s'avançant de l'ouest à l'est.

Notre 3e corps d'armée gagna les hauteurs au sud de l'Aisne, surplombant la vallée de l'Aisne à l'ouest de Soissons. Là, notre artillerie, et celle des Français, sur notre gauche, commencèrent un duel avec l'artillerie ennemie et cette lutte continua pendant la plus grande partie de la journée, se prolongeant presque jusqu'à minuit. L'ennemi avait un très grand nombre d'obusiers dans des positions bien dissimulées.

Les mouvements de notre armée s'opérèrent en conjonction avec ceux de l'armée française.

A B..., il y eut une forte opposition d'infanterie ennemie qui, avec des mitrailleuses, occupait la ville et gardait un pont. Avec l'aide d'une partie de notre infanterie, notre cavalerie était maîtresse de la ville vers midi. Plusieurs centaines de prisonniers furent capturés.

Les Allemands avaient jeté dans la rivière une grande quantité de munitions.

L'artillerie de campagne, qu'on pouvait voir sous deux pieds d'eau, ce jour-là, commença l'action de l'Aisne qui n'est pas encore finie, et qui peut n'être qu'une action d'arrière-garde sur une large échelle, ou encore le commencement d'une bataille de nature plus sérieuse.

Sur notre gauche, les Français poussaient leur attaque mais le feu de l'artillerie ennemie les empêcha de construire un ponton à Soissons.

Une grande quantité de leur infanterie réussit à passer la rivière en file indienne, sur une poutre du pont qui était demeurée debout.

Au cours des trois ou quatre derniers jours, de nombreux détachements ennemis furent trouvés cachés dans différents bois très en arrière de notre ligne. Ils paraissent heureux de se rendre.

La destruction de la cathédrale de Reims

Elle abritait des blessés allemands

Bordeaux, 21 Septembre.

Les Allemands ont pris, sans aucune raison d'ordre militaire justifiant cet acte de barbarie, la cathédrale de Reims comme objectif de leur artillerie lourde.

Le bombardement systématique s'est continué depuis avant-hier, et le monument, qui renferme tant de merveilles, est actuellement la proie des flammes.

Mais, par une ironie du sort que l'ennemi n'a sans doute pas prévue, la cathédrale de Reims renfermait aussi un grand nombre de blessés abandonnés par les Allemands, et qui avaient été groupés auprès d'une ambulance.

Le Gouvernement français proteste auprès des Etats neutres

Bordeaux, 21 Septembre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré.

M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, a communiqué à ses collègues qu'il a fait remettre à tous les gouvernements des Etats neutres, la protestation suivante :

Sans pouvoir invoquer même l'apparence d'une nécessité militaire — et pour le seul plaisir de détruire — les troupes allemandes ont soumis la cathédrale de Reims à un bombardement systématique et furieux.

A cette heure, la fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines.

Le gouvernement de la République a le devoir de dénoncer à l'indignation universelle cet acte révoltant de vandalisme, qui, en livrant aux flammes un sanctuaire de notre histoire, dérobe à l'humanité une parcelle incomparable de son patrimoine artistique.

Les tapisseries avaient été enlevées

Bordeaux, 21 Septembre.

On sait que la cathédrale de Reims, possédait une série d'admirables tapisseries de très grandes dimensions qui étaient suspendues à la nef.

Ces tapisseries, représentaient des scènes d'iconographie, le sacre et l'histoire des rois de France.

Par les soins de l'administration des Beaux-Arts, elles ont été enlevées et sont actuellement en lieu sûr.

L'indignation en France

Bordeaux, 21 Septembre.

Les journaux protestent avec indignation contre la destruction de la cathédrale de Reims :

La *Liberté* de Bordeaux dit :

« C'est le crime le plus odieux et le plus bas que ces vandales pouvaient commettre, c'est un crime contre la civilisation, contre l'art, contre la tradition, contre la foi d'un peuple, contre l'Histoire et l'humanité tout entière. C'est le geste avilissant de la brute, qui n'a pu soumettre ses adversaires à la loi du plus fort, et qui, dans la retraite, veut laisser derrière elle la marque de sa haine impuissante et est condamnée à détruire pour détruire. »

L'*Echo de Paris* dit :

« Aucun intérêt militaire, aucune nécessité du combat, ne peuvent justifier de la destruction de la cathédrale de Reims. Le crime est patent, il est inexpiable, il affirme le caractère affreux de la guerre de barbares qui nous est faite. Mais que nul n'ose parler en France de ménagements envers ceux qui commettent ces crimes. Que nul n'ose nous conseiller de poser les armes avant que la victoire définitive, complète, écrasante, consommée par une paix inexorable, ait délivré l'Europe et le monde du joug intolérable des Teutons, détruit leur Empire, abattu leur orgueil. Nous donnons nos fils, nous versons notre sang, nous acceptons la plus affreuse des épreuves, il faut que ce soit pour libérer les peuples, pour conquérir à nos descendants un siècle de repos. »

La *France* de Bordeaux dit :

« Reims ne vibrera plus de ses carillons glorieux, mais le châtiment viendra. Ce crime est impardonnable. »

L'*Action Française* écrit :

« Que les prières dont Reims fut témoin quinze cents ans, que celles du baptême de Clovis, que celles du sacre des rois, de Hugues à Charles X, que l'intercession de Jeanne d'Arc, qui tint son étendard sous ces voûtes qui s'écroulent, que les saintes exécrations, que les prières fidèles qui monteront de toute la France à la nouvelle de l'attentat prussien, valent à nos armées la victoire. Qu'elles soient pour nos soldats la source d'une irrésistible vaillance, qu'elles valent à nos généraux, à Joffre, à Pau, à Castelnau, toute l'étendue de leur sagesse, toute la constance de leur volonté, toute l'agilité de leur génie, toute la lucidité de leur science. »

L'Angleterre proteste

Londres, 21 Septembre.

Tous les journaux expriment leur vive douleur et leur protestation indignée pour l'outrage infligé par les Allemands à la ville de Reims.

Le *Daily Telegraph* dit :

« C'est un acte allemand, il n'y a rien à dire de plus. »

Le *Daily Express* dit :

« C'est un crime contre l'humanité, mais ce crime lui-même poussera les Français à rendre plus complète la déroute des Allemands. »

Le *Times* dit :

« La destruction de la cathédrale de Reims est la conséquence de la colère causée par la résistance française. »

L'Italie se récrie

Rome, 21 Septembre.

Le *Giornale d'Italia* se fait l'écho de l'indignation provoquée par le bombardement de la cathédrale de Reims :

« Cet acte, dit le journal, détruit toutes les apologies ingénieuses et généreuses des méthodes de guerre de l'Allemagne. Aucun acte chevaleresque quelconque n'effacera l'inutile barbarie, émanation folle de la vanité blessée, de l'orgueil froissé. Il y a quarante-quatre ans, l'armée allemande entourait et bombardait la capitale de la France. Le monde civilisé était anxieux pour l'existence des monuments de Paris, et la reine d'Angleterre conjura le roi de Prusse de respecter les trésors d'art et d'histoire appartenant au patrimoine commun de notre civilisation. Ils furent respectés. Après un demi-siècle de vertigineuses conquêtes civiles, ce fait prouve que nous avons fait un pas en arrière. La folle barbarie qui fut alors contenue, a libre cours aujourd'hui. Qui l'aurait imaginé ? L'Allemagne a droit à la gratitude du monde à plusieurs titres, mais quand l'ivresse de la guerre bouleverse ses fils, au point de ne plus distinguer la force de la brutalité, on a le droit de se remémorer les infâmes gestes du sac de Rome, ou de la bande de Wallenstein dans la cruelle guerre de trente ans. »

L'Espagne flétrit les vandales

Madrid, 21 Septembre.

El Liberal proteste énergiquement contre la destruction de la cathédrale de Reims. Dans un article, il dit notamment :

« Il semblait que l'anathème universel lancé contre les Allemands après la destruction de Louvain aurait contenu leurs actes de déprédation injustifiés. L'empereur paraissait éprouver du chagrin dans sa lettre d'excuses auprès du président des Etats-Unis, mais ses soldats se sont surpassés, leur œuvre affreusement barbare n'a jamais eu d'exemple dans l'histoire. Il est ridicule de vouloir faire croire au monde, comme le prétend l'agence Wolff, que l'armée française avait installé dans la cathédrale plusieurs pièces d'artillerie. Le communiqué dans lequel elle s'efforce de justifier l'acte de vandalisme commis à Reims par les troupes allemandes, passera à la postérité. Il démontrera aux générations futures quel était le degré de civilisation de certaines puissances au vingtième siècle. Aucun monument de forme ogivale,comme ceux de Reims, de Strasbourg, de Cologne, et tant d'autres, ne peut être utilisé pour l'emploi de grosses pièces d'artillerie, ainsi que l'agence Wolff voudrait trop naïvement le faire croire au monde civilisé. En se plaçant au point de vue architectural, une telle chose est matériellement impossible. Le culte et la religion de l'art furent, jusqu'à ce jour, universels en Espagne même, pays que les Allemands ont toujours qualifiée de fanatique et d'inquisitorial. Le catholicisme a respecté la mosquée de Cordoue, et beaucoup d'autres merveilles de l'art judaïque. Les Pays-Bas furent le théâtre de longues et acharnées guerres religieuses qui durèrent un siècle,et jamais un seul chef-d'œuvre flamand ne fut endommagé. Avec le gouvernement de la République voisine, nous protestons énergiquement devant l'Europe et l'Amérique contre ces attentats monstrueux.

Récits de bataille

Comment les tirailleurs algériens reprirent leurs canons à l'ennemi

Paris, 21 Septembre.

Un sergent de tirailleurs algériens arrivés à la gare du Nord, et qui amenaient quatre canons de 75, a fait au *Petit Parisien* le récit suivant :

« Alors que notre bataillon soutenait une batterie de 75, nous fûmes cernés par une division allemande et dûmes abandonner nos canons à l'ennemi. Or, hier soir, nous aperçûmes nos quatre 75 gardés par une dizaine d'Allemands. La nuit venue, suivis de 15 tirailleurs, nous nous dirigeâmes vers la position sur laquelle nos ennemis avaient placé nos pièces. Nous surprîmes les sentinelles sans bruit, et, à minuit, nous rentrions tous au camp avec nos précieux 75. Ce sont eux que nous ramenons à Paris. »

L'anneau de l'Alsacien

Paris, 21 Septembre.

Un de nos confrères publie une lettre d'un caporal de chasseurs à pied, narrant que ce dernier, ayant aperçu avec plusieurs de ses camarades, trois soldats allemands, ils tirèrent sur ces derniers. Deux tombèrent et le troisième s'enfuit.

En s'approchant des deux allemands, il constata que l'un était mort et l'autre blessé. Ce dernier lui raconte en pleurant qu'il était Alsacien, que son père avait combattu pour la France en 1870, et qu'il avait été chargé, sous peine de mort, de servir de guide aux Allemands, puis il sortit un petit anneau de sa main, et lui dit : « Prenez ceci. Mon père me l'a donné. Cet objet a fait la campagne de 1870, il vous portera bonheur à vous. »

Le caporal de chasseurs le prit, et comme il serrait la main au blessé, celui-ci expira. Il fit voir l'anneau à son capitaine, qui lui tendit la main en lui disant : « Vous êtes, non seulement un bon soldat, mais un brave homme. Gardez cet anneau en souvenir de votre premier combat. »

En Alsace

Les progrès de nos troupes

Milan, 21 Septembre.

Le *Secolo* reçoit de son correspondant de Bâle :

Je retourne à l'instant de Mulhouse. J'ai laissé la cité à la veille d'événements décisifs.

Le canon tonne sans trêve depuis hier soir. D'un côté l'artillerie allemande d'Oberurnhaupt, de l'autre l'artillerie française de La Chapelle.

Il paraît que Sannheim, localité voisine de Mulhouse, a été occupée ce matin par les Français ; mais je n'ai pu avoir confirmation de cette nouvelle.

Personne ne peut sortir de la ville. Les seules voies de communication encore ouvertes sont la voie ferrée de Mulhouse à Colmar et de Mulhouse à Saint-Ludwig. Mais très probablement, la première sera interrompue cette nuit. Les combats qui se livrent sur la ligne Altkirch-Sennheim sont très importants. Je suis parti avec un permis spécial. Depuis hier aucun étranger n'a pu quitter la ville. Si je n'étais parti aujourd'hui, j'aurais été bloqué à Mulhouse pour quelques semaines. La ville est entourée d'un cercle de fer.

EN LORRAINE

La Reprise d'Avricourt

Paris, 21 Septembre.

Les derniers communiqués officiels ont fait connaître qu'en Lorraine les Allemands avaient repassé la frontière. Voici une relation d'un des plus brillants faits de guerre accomplis dans cette région : la reprise d'Avricourt :

Le 19 au soir, une division française, presque entièrement composée de réservistes, et qui gardait la ligne de la Vezouse, reçut l'ordre de réoccuper Avricourt, où s'était retranchée une division bavaroise.

Dans la nuit même, les opérations d'attaque commencèrent, suivies avec un ensemble et une précision remarquables. Il est vrai que rien ne manquait pour appuyer le mouvement : les 75 indispensables pour préparer l'assaut, la cavalerie nécessaire pour accélérer la retraite ennemie escomptée.

Instruit par l'expérience, notre état-major avait interdit toute attaque à l'arme blanche, qui ne serait point soutenue par un feu d'artillerie efficace. La perfection des moyens défensifs allemands est telle qu'une pareille interdiction s'impose désormais. En effet, lorsque l'ennemi se retranche (et principalement les troupes prussiennes), il ne se borne pas à creuser les fossés nécessaires à cacher son effectif. Leurs terrassements comprennent toujours une deuxième ligne de tranchées, parfois une troisième, et chacune de ses lignes est assez vaste pour servir d'abri à l'effectif réel. En un mot, lorsqu'un régiment allemand se retranche, il creuse des fossés pour trois régiments. Et l'on comprend de suite la tactique parfaite pour eux, meurtrière pour nous. Quand après un assaut endiablé et coûteux, nos fantassins ont chassé les Prussiens de retranchements que nous croyons uniques, voici que l'ennemi, dans son recul, se cache à nouveau dans une deuxième ligne de taupinières, d'où il exerce à coup sûr ses ravages. Nous pensions déjà en avoir fini après cet effort décisif de nos fantassins. Et nous voilà encore obligés de donner l'assaut une seconde fois, parfois une troisième, et toujours contre le même ennemi, se reformant à la faveur de sa deuxième ou troisième ligne de terrassements.

Il y a là une tactique défensive qui nous oblige désormais à n'agir en aucun cas, sans le concours réel et effectif de l'artillerie.

Nous avions la chance de pouvoir nous appuyer sur le fort de Manonviller. Nous avions installé là quelques grosses pièces, amenées, non sans grosses difficultés, à travers les routes détrempées.

Manonviller est à près de quinze kilomètres d'Avricourt, mais l'effet moral tout au moins d'une canonnade pouvait être escompté. Aussi, dès 11 heures du soir, malgré la nuit, une fois repérée la distance exacte des positions ennemies, voilà les gros canons qui commencent à tonner, peut-être sans grand résultat, mais tenant éveillé et inquiet l'ennemi que nous devions attaquer à l'aube.

Tandis que notre canonnade pouvait faire croire à une attaque prochaine et violente sur le centre, notre divisionnaire dessinait sur les ailes un mouvement tournant. Ne laissant que quatre batteries de 75 sur le centre avec un rideau d'hommes, il partait lui-même à la tête du principal effectif dans la direction du canal de la Marne au Rhin. Défense absolue de causer, de fumer. Ordre de tenir à la main le fourreau de la baïonnette, par crainte de son cliquetis possible. Et derrière, le fort de Manonviller tonne.

Une nuit noire favorisait la marche. Une pluie fine nous fouettait la figure, ouatant de brume les chemins ; artillerie, cavalerie, fantassins, tout défile dans un ordre muet par

fait, sans un cheval tombé, sans un homme en arrière, sans un trait rompu.

Enfin, voici le canal. Deux heures nous le longeons dans notre marche silencieuse. Et là-bas toujours Manonviller tonne, donnant le change.

L'aube se lève. Un coup de sifflet bref. Nous faisons halte. La pluie a cessé. Un soleil pâle se lève. Au loin, sur notre droite, Avricourt sort de l'ombre. Quatre heures ! C'est le moment précis fixé aux camarades restés là-bas, sur le centre. Le bruit de nos 75 de rideau nous parvient, dominé par les gros frères de Manonviller.

En cinq minutes, les chevaux dételés, les caissons ramenés en arrière, et voilà que nous aussi, mais à bonne portée, nous pointons l'ennemi. Avec les lorgnettes, nous suivons l'effet de nos obus. Un à un nous voyons les retranchements s'évacuer.

— Feu à volonté !

Nos Lebels achèvent ce que commence notre 75.

Surpris, apeurés, les Prussiens se croient attaqués sur leur droite par tout un corps d'armée.

Nous voyons de loin une colonne ennemie longer la grande rue du village. Ils se retirent de l'autre côté de la frontière. Petite opération, admirable stratégie. Nous n'avions pas perdu un seul homme. Quelques minutes plus tard, notre infanterie s'acheminait vers le poteau frontière, sans péril, l'arme au bras.

C'est ainsi qu'Avricourt est redevenu français.

Les troupes allemandes sont épuisées

Edifiantes lettres de prisonniers et de blessés

Bordeaux, 21 Septembre.

Voici quelques extraits des notes ou lettres recueillies sur des blessés ou prisonniers allemands.

D'un médecin militaire allemand, 2 septembre.

J'ai une faim terrible. Si seulement on pouvait être rassasié une fois. Depuis huit jours, nous n'avons pas reçu un morceau de pain. Combien de fois faut-il s'endormir l'estomac vide et repartir le matin sans avoir eu de café. Nous n'avons pas le temps de faire la cuisine.

D'un sous-officier brunswickois : 10 septembre.

A Epernay, notre vie n'est pas gaie. Depuis cinq jours nous campons dans l'eau, nous nous nourrissons de betteraves et de sucre volé. Le pain est un article de luxe. La tension est effrayante, et nos pertes sont énormes. Il n'y a plus un seul officier dans ma compagnie, et notre effectif de 250 hommes est réduit à 60. Nous ne voyons pas la solution, nous ne recevons pas de renforts.

D'un soldat du Xe corps :

Nous menons une vie de bohémiens. Nous avons mangé une seule fois de pain, et cela me fait l'effet d'un rêve. Si nous revenons, ce sera miracle. Notre compagnie de 250 hommes est réduite à 50.

D'un cavalier : 8 septembre :

Nous n'avons rien à manger. Depuis trois jours il n'y a pas de pain. Par contre, nous buvons du vin à volonté. Nous avons eu de nouveau une grande bataille. Les Français tirent si bien que nous avons eu de grosses pertes. Nous étions à cheval à une demi-lieue de canon. Mon cheval a été tué. Grâce à Dieu je suis indemne. Depuis le commencement de la campagne, je n'ai pas dormi dans un lit, j'ai toujours été en plein air.

D'un soldat : 9 septembre :

Nous sommes assis sur le la paille. Les pommes de terre sont cuites, nous allons faire un repas royal, car depuis cinq semaines on nous a distribué trois fois du pain. Nous nous battons depuis cinq jours sans obtenir de résultat, avançant et reculant alternativement. Nous espérons que cette misère disparaîtra bientôt de ce monde.

Les pertes allemandes

Bordeaux, 21 Septembre.

Une dépêche de Rotterdam, rapporte que le peuple allemand est frappé de la disproportion entre le nombre des officiers et des soldats tués.

On publie les noms des officiers, mais pas ceux des hommes.

Les Bavarois en Belgique ont favorisé l'évasion de 8.000 prisonniers français

Londres, 21 Septembre.

Le *Times* publie un télégramme d'Ostende, annonçant que des cas d'insubordination se sont produits parmi les troupes bavaroises cantonnées à Bruxelles et que ces incidents deviennent très nombreux.

Un des faits les plus extraordinaires qui aient eu lieu est celui de l'évasion de prisonniers français qui a été facilitée par les soldats bavarois.

Les Français s'enfuirent du train où ils étaient retenus et se cachèrent dans les maisons voisines, où ils reçurent des vêtements civils.

Le nombre total des Français ainsi échappés s'élèverait à huit mille environ.

Ces cas d'insubordination seraient motivés par les injures faites par les soldats prussiens à la reine des Belges, qui est d'origine bavaroise.

La bravoure des nôtres

La récompense des braves

Bordeaux, 21 Septembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, les militaires dont les noms suivent :

LEGION D'HONNEUR

Pour le grade de commandeur :

MM. Durupt, général de brigade, commandant la 147e brigade d'infanterie. Beaucoup de calme, de sang-froid et de courage. A très bien dirigé sa brigade et a été blessé aux reins.

Dauvin, colonel de la 61e brigade d'infanterie. Brillantes qualités de commandement, sens de la tactique, sang-froid, blessé.

Boig, colonel du 96e d'infanterie. A entraîné à plusieurs reprises son régiment avec la plus belle énergie. Blessé, a dû être retiré par ordre.

Pour le grade d'officier :

MM. Jarquin, colonel, commandant le 58e d'infanterie. Quoique blessé d'une balle dans l'épaule, a conservé le commandement de son régiment qu'il a enlevé avec la plus grande énergie.

Pagès, chef de bataillon au 111e d'infanterie. Belle conduite au feu, grièvement blessé au combat.

Barbière, médecin-major de 1re classe au 81e d'infanterie, grièvement blessé en installant un poste de secours dans une action très violente.

Lagasquie, chef de bataillon au 13e d'infanterie. Blessé grièvement au combat du 25 août.

Chombard de Laune, chef de bataillon au 13e d'infanterie. Est tombé grièvement blessé en chargeant à la tête de son bataillon.

MEDAILLE MILITAIRE

MM. Chennevière, chasseur de 2e classe au 27e bataillon de chasseurs. A aidé son officier à rassembler les hommes de sa section et à faire plusieurs fois face à l'ennemi. Blessé après le premier rassemblement, a passé son fusil et ses cartouches à son officier, continuant à rester sur le champ de bataille aux côtés de ce dernier.

Prévot, adjudant, chef du groupe cycliste de la 2e division de cavalerie. S'est fait remarquer par son sang-froid et le mépris du danger. A fait à lui seul cinq prisonniers dont un officier qui se trouvaient ensemble les armes à la main.

Daumar, cavalier de 1re classe au 17e chasseurs. Rentrant de reconnaissance, arrêté par de nombreux coups de feu, a livré un combat singulier à un sous-officier de dragons ennemi, et, bien que blessé à la main, l'a désarmé et fait prisonnier avec son cheval.

Laurent, brigadier au 4e hussards. Resté le dernier à pied pour fermer une barricade derrière son escadron, vivement poursuivi par l'ennemi a été blessé grièvement au bras.

Bourdeau, 2e canonnier-conducteur au 20e d'artillerie. Au combat a conduit seul l'avant train sur la position d'une batterie pour ramener le canon, a mis pied à terre, a réuni seul deux trains, et conduit le canon en arrière de la position.

L'Action Russe

Le Tsar félicite les armées du Sud-Ouest

Pétrograde, 21 Septembre.

Le généralissime a adressé au général Ivanoff le télégramme suivant :

« L'empereur m'a ordonné de transmettre aux vaillantes armées du Sud-Ouest son merci chaleureux pour la belle prouesse des troupes russes. Je suis heureux d'exécuter la volonté du monarque. »

La poursuite des armées autrichiennes

Pétrograde, 21 Septembre.

Le *Messager de l'Armée* constate que la poursuite des troupes défaites est achevée. Ces trois jours derniers les Russes ont pris, dans cette poursuite, 15.000 soldats, 150 officiers, de nombreux canons et mitrailleuses et des munitions.

Pendant la poursuite, des aéroplanes autrichiens, qui survolaient les troupes russes, ont été bombardés et détruits. Sur un des aviateurs, on a trouvé de précieuses indications concernant les réserves autrichiennes, ce qui a puissamment aidé à achever la déroute de l'armée ennemie.

Une armée autrichienne coupée en Cracovie

Londres, 21 Septembre.

Une dépêche de Rome au *Daily Mail* annonce que, tandis que le général autrichien Auffenberg a réussi à se retirer de la Pologne, l'armée du général Dankl se trouve coupée de Cracovie, duquel les Russes se sont éloignés de quatre vingt-dix milles.

Les popes prêchent la guerre sainte

Milan, 21 Septembre.

On mande de Vienne 16 courant, au *Corriere della Sera* :

Suivant la *Zeit*, le Saint-Synode aurait proclamé la guerre sainte contre l'Allemagne et l'Autriche.

Les popes auraient reçu mission de prêcher cette guerre sainte et ils promettraient, du haut de la chaire, les biens les plus grands à tout Russe allant participer à la guerre sainte.

Les Allemands en Pologne russe

Pétrograde, 21 Septembre.

Les Allemands ont déclaré territoire prussien la partie occupée de la province de Kalisch, et ont ordonné le recrutement.

Les défaites autrichiennes

Serbes et Monténégrins marchent sur Sérajévo

Rome, 21 Septembre.

On mande de Cettigné au « Messagero » que les troupes serbo-monténégrines avancent victorieusement dans la direction de Sérajevo. Elles occupèrent, le 19 septembre Prochetka. L'ennemi se replie rapidement sur Sérajevo.

Cettigné, 21 Septembre.

Les Monténégrins opérant dans le sandjak de Novi-Bazar s'emparèrent de la forteresse de Spertcha ainsi que des camps retranchés de Géradja et Ialon.

Poursuivant leur marche victorieuse, les Monténégrins occupèrent Raganitza. Ils ne sont plus, maintenant, qu'à quinze kilomètres de Sérajevo.

Les Autrichiens complètement démoralisés fuient partout devant les Monténégrins.

On dément formellement que les Serbes aient été repoussés à Semlin qu'ils évacuèrent pour des raisons stratégiques en emportant tout le matériel.

Les Autrichiens ne pénétrèrent dans Semlin que deux jours après le départ des Serbes.

Nich, 21 Septembre.

Les Serbes provenant de Visegrad occupèrent Dismetz. Ils poursuivirent leur marche en avant sur Pogtniza.

Une autre armée partie de Bainabathta continue à avancer dans l'intérieur de la Bosnie.

Sur le front de Zenterialechnitza, l'offensive serbe est générale.

Partout l'ennemi se retire précipitamment. Il tenta vainement de franchir la Save sur le front de Leshitzaratcha.

L'attaché militaire anglais Plunket fut légèrement blessé au visage pendant qu'il observait le combat se déroulant sur le front de Lesnitza.

Le prince Georges de Serbie blessé dans un assaut

Nich, 21 Septembre.

Le prince Georges, conduisant à l'assaut son bataillon, a été atteint d'une balle qui est entrée près de la colonne vertébrale et est sortie sous l'épaule droite.

La blessure n'est pas dangereuse. Demain, le prince Georges sera transporté à Kroupagne.

Après la bataille de Lemberg

Rome, 21 Septembre.

On mande de Vienne au *Giornale d'Italia* qu'après la bataille de Lemberg, le lieutenant maréchal Wodinauski, d'origine slave, accusé de secrète intelligence avec les Russes, a été fusillé.

Le chef de gare de Lemberg, frère du colonel Rodl, qui, accusé de trahison se suicida à Vienne l'année dernière, a été suspecté d'avoir transmis des informations importantes au camp russe, a été également fusillé.

Le maréchal lieutenant Froreich, privé de son commandement parce que sa division de cavalerie avait été inexplicablement jetée contre l'ennemi et détruite, s'est suicidé à l'annonce d'une punition.

La prise de Semec par les Serbes

Nich, 21 Septembre.

Les troupes serbes se sont emparées, à leur aile gauche, de Semec, près Visegrad.

Mort du fils du chef de l'état-major autrichien

Rome, 21 Septembre.

On mande de Vienne aux journaux italiens que le lieutenant de dragons Herbert Conrad de Hoetzendorf, fils du chef de l'état-major autrichien, a été tué près de Rava-Rouska.

L'avance des Serbes en Bosnie

Cettigné, 17 Septembre.
(Retardée en transmission.)

Le détachement monténégrin opérant en Bosnie s'est emparé de Jabouka, ainsi que de toutes les fortifications environnantes. L'ennemi a eu un grand nombre de morts et de blessés. Le reste a pris la fuite.

De nombreux Serbes emprisonnés par les Autrichiens à Géradje et à Foatcha ont été libérés.

Les armées monténégrine et serbe se sont réunies près de Nogatizw et opèrent ensemble.

Le butin serbe

Nich, 17 Septembre (retardée en transmission).

En se retirant de Visegrad, les Autrichiens ont abandonné aux Serbes leurs magasins intacts. Les troupes serbes se sont emparées de 20.000 kilos de farine, de 30.000 boîtes de conserves, de plusieurs milliers de kilos de sel, de 2.000 couvertures, d'une grande quantité d'anciens uniformes, de 500 lits, d'un hôpital avec cent blessés et de sa pharmacie. Quarante vagons qui étaient restés dans la gare ont été saisis.

La peau de l'ours

Les décorations étaient prêtes !...

Paris, 21 Septembre.

Après un vif combat près de Verdun, nos soldats ont trouvé dans la valise d'un major prussien, tué sur le champ de bataille, tout un lot de petites croix de fer attachées à un ruban blanc et noir. Ces croix portaient l'inscription suivante : « Paris 1814-1914. »

Sur mer

LE ROLE DE NOS ESCADRES

Bordeaux, 21 Septembre.

Le *Moniteur de la Flotte* publie un communiqué officiel de la marine, rappelant que la marine avait d'abord, au début de la guerre, a protéger le rapatriement des troupes d'Afrique, qui s'accomplit dans les meilleures conditions, et le passage de France en Algérie et au Maroc des régiments territoriaux remplaçant dans les possessions Nord africaines les troupes actives qui combattent maintenant à la frontière.

Dans le Nord, la deuxième escadre légère coopéra au passage et au débarquement de l'armée anglaise.

Ces opérations ne pouvaient être menées à bien que grâce à la maîtrise absolue de la mer. Cette maîtrise fut acquise dès le premier jour des hostilités, avec l'appui de la force britannique dans la Manche et la mer du Nord.

Les escadres de l'amiral Boué de Lapeyrère, et l'escadre anglaise de Malte, assurèrent, d'autre part, après la fuite du *Gœben* et du *Breslau*, la sécurité de la Méditerranée.

Le communiqué ajoute :

Dans le Nord comme au Midi, l'ennemi n'a pas paru. La flotte allemande, dite de haute mer, ne sort pas de ses bases. Cependant, l'escadre légère anglaise a pu livrer, à Héligoland, un combat naval qui a été une victoire pour les alliés.

Quant à l'escadre autrichienne, elle demeure invisible, et semble jusqu'à présent inexistante. On ne sait pas si les flottes ennemies finiront par accepter la lutte.

Quoi qu'il en soit, les escadres britannique et française, maîtresses de la mer, bloquent en fait les côtes allemandes et adriatiques. Les territoires ennemis sont encerclés, aucun navire allemand ne peut les quitter ou y entrer. L'Allemagne et l'Autriche sont ainsi obligées de vivre presque sur elles-mêmes, de ne compter que sur leurs propres ressources, gage certain de notre succès final si la guerre doit avoir une certaine durée.

Notre commerce maritime, au contraire, conserve son libre essor.

La maîtrise de l'Angleterre et de la France s'exerce dans toutes les mers.

Des prises furent opérées, le pavillon ennemi disparaît peu à peu.

Le communiqué rappelle enfin l'aide donnée par la marine aux armées, l'envoi au camp retranché de Paris de gros contingents de fusiliers et de canonniers, les travaux des arsenaux, etc.

Partout, la marine donne enfin l'effort maximum pour le succès des armes de la France.

La perte du sous-marin « A.-E. »

Londres, 21 Septembre.

L'amirauté annonce que l'équipage du sous-marin *A-E* est signalé comme perdu.

Il comprenait deux officiers et 33 hommes.

Londres, 21 Septembre.

La bureau de la presse annonce que la perte du sous-marin *A.-E.* en Australie est due à un accident dont la cause ne sera probablement jamais connue.

Aucun ennemi ne se trouvait sur le lieu où s'est produit l'accident.

Combats navals dans les colonies

Londres, 21 Septembre.

L'amirauté fait le communiqué suivant :

Le croiseur léger *Pagasus*, qui croisait sur la côte de Zanzibar, et avait accompli d'importantes opérations, entre autres le bombardement de Dar es Salam, se trouvait ce matin dans la rade de Zanzibar, où il procédait au nettoyage de ses machines, lorsqu'il fut attaqué par le navire de guerre allemand *Koenigsberg*. Ce dernier possédait de nouveaux canons de 4 pouces. Le navire anglais, qui se trouvait ainsi en état d'infériorité, a été complètement désemparé. Ses pertes seraient de 25 tués et de 80 blessés, sur un équipage comprenant 234 hommes. Les pertes du *Koenigsberg* ne sont pas connues. Le navire allemand s'est ensuite dirigé vers le Sud.

Le 14 septembre, le croiseur anglais *Carmania 4* a coulé un vapeur allemand armé que l'on croit être le *Cap Trafalgar* ou le *Berlin*.

Le *Carmania* a eu 9 tués.

Le 10 septembre, le croiseur allemand *Emden* de la station navale de Chine, qui avait été complètement perdu de vue pendant six semaines, est apparu soudainement dans la baie de Bengale où il a pris six navires anglais, dont cinq ont été coulés. Le sixième a été envoyé à Calcutta avec les équipages.

Le croiseur *Emden* serait actuellement à Rangoon.

Londres, 21 Septembre.

L'Amirauté annonce que, dans la nuit du 14 septembre, un vapeur allemand, dans le fleuve Cameroun, a tenté de couler la canonnière anglaise *Dwarf*, au moyen de bombes. La tentative a échoué et le vapeur a été capturé.

Le 16 septembre, un autre vapeur s'est jeté sur le *Dwarf*, dans le but de le couler. Le *Dwarf* a été avarié légèrement. Le vapeur allemand a été détruit, ainsi que deux chaloupes allemandes chargées d'explosifs.

Buenos-Aires, 21 Septembre.

C'est bien le vapeur allemand *Cap-Trafalgar* qui a été coulé par le croiseur auxiliaire anglais *Carmania*.

Une escadre autrichienne bombarde Antivari

Cettigné, 17 Septembre.
(retardée en transmission)

Ce matin un croiseur et six contre torpilleur autrichiens ont bombardé Antivari et jeté une centaine d'obus sur la station radiotélégraphique sans résultats.

Les canons monténégrins, placés sur les positions qui dominent la mer, ont aussitôt ouvert le feu sur les navires autrichiens qui se sont enfuis retournant vers Cattaro.

L'escadre autrichienne a jeté quelques obus sur le fort de Budua, et près de Traste, sur des détachements monténégrins mais sans causer aucun dommage.

En Extrême-Orient

Les Japonais vont être maîtres de Tsing-Tao

Pétrograde, 21 Septembre.

Un télégramme de Vladivostock annonce que des aéroplanes japonais ont détruit, au moyen de bombes, deux forts importants de Tsing-Tao.

La résistance de la place forte n'est plus maintenant qu'une question de jours.

En Belgique

Les Allemands et le drapeau belge

Anvers, 21 Septembre.

L'interdiction qui a été faite à la ville de Bruxelles d'arborer le drapeau belge, est considérée comme une provocation de la part des troupes allemandes.

Dans une adresse à ses concitoyens, le bourgmestre de Bruxelles dit que cette interdiction blessera profondément l'ardente et fière population belge, mais il demande à cette population d'accepter provisoirement le sort qui lui est imposé, et d'attendre patiemment l'heure de la réparation.

L'Italie et la Guerre

La Russie lui demande d'intervenir

Pétrograde, 21 Septembre.

Les *Birjevia Viedovosti*, du 14 courant, font un appel pressant à l'Italie pour que celle-ci sorte de sa neutralité.

Le journal, qui dit-on reflète l'opinion du gouvernement russe, établit un contraste entre les aspirations du peuple italien et ce qu'il appelle l'indécision des gouvernants italiens.

Analysant la situation, cette feuille montre que le moment actuel est l'occasion, ou jamais, pour l'Italie, d'obtenir Trieste et Trente. Tandis que si l'Italie continue à ne pas prendre parti dans la lutte, la Triple Entente, après sa victoire finale, ne sera probablement pas disposée à indemniser par un aussi riche prix l'Italie de sa neutralité, surtout s'il se trouvait que l'Autriche demandât à traiter de la paix séparément.

L'Italie prenant en ce moment une résolution définitive, pourrait décider du sort de l'Autriche et hâter la fin de la guerre.

L'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome

Rome, 21 Septembre.

La manifestation à propos de l'entrée des troupes italiennes à Rome en 1870, a été imposante.

Si la situation européenne lui assurait inévitablement une plus haute portée qu'aux commémorations antérieures, il est indéniable que le peuple de Rome a saisi avec un empressement non équivoque l'occasion offerte d'affirmer ses sentiments au sujet de la crise européenne.

Des applaudissements frénétiques accueillirent l'apparition d'une immense corbeille de fleurs avec l'inscription « Trieste », et lorsque, devant les nombreux drapeaux des fédérations, parmi lesquelles celles de Dalmatie, d'Istrie et du Frioul, le maire, le prince Colonna, fit allusion à l'unité et aux droits imprescriptibles de l'Italie, ce furent des ovations interminables.

La manifestation d'hier a donc été le couronnement impatiemment attendu par la foule de toutes celles qui, depuis des semaines, animent la capitale de l'Italie.

Cependant, si le peuple est sûr de ses pensées, il commence à se demander ce que signifie la rigueur avec laquelle le gouvernement étouffe toutes les manifestations.

Tandis qu'on se contentait jusqu'ici de protéger les alentours de l'ambassade d'Autriche, des forces militaires et de police imposantes ont barré, hier la plupart des places et des grandes rues coupant et émiettant les cortèges de manifestants.

Dans quelques milieux, on y voit un signe certain que le gouvernement n'entend pas se laisser forcer la main par l'opinion publique, et désire garder toute sa liberté d'action pour le moment décisif.

Mais alors, ajoute-t-on, se posera bientôt pour l'Italie un problème nouveau tout intérieur, qui est celui de l'accueil que fera le peuple à la neutralité indéfiniment prolongée.

Une dépêche du roi d'Italie au maire de Rome

Rome, 21 Septembre.

Voici la dépêche que le roi a fait parvenir, en réponse à celle que lui a adressé le maire de Rome, à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre 1870 :

Ce jour solennel confirme ma foi dans la prospérité et la grandeur de la patrie à laquelle je consacre, ainsi que l'ont fait mes ancêtres, toutes mes pensées et toute mon œuvre.

Signé : VICTOR EMMANUEL.

Manifestations populaires de sympathie envers la Triple Entente et ses alliés

Rome, 21 Septembre.

La foule s'est rendue hier soir sous les fenêtres du consulat de Belgique, et a fait une manifestation de sympathie.

Le consul a reçu une délégation qu'il a remercié, mais il a décliné l'invitation d'exposer le drapeau belge, par respect de la neutralité italienne.

Toutefois, il s'est montré au balcon, d'où il a remercié les manifestants.

D'autres manifestations de sympathie ont eu lieu devant l'ambassade de Russie et le consulat de Monténégro.

L'opinion italienne demande une intervention

Rome, 21 Septembre.

Le *Giornale d'Italia* écrit dans un éditorial :

Dans un conflit où sont en jeu des intérêts colossaux, et du résultat duquel dépend l'existence même des nations les plus formidables du monde, nul ne sait ce qui peut arriver. Ce serait une erreur profonde que de se confier à la bienveillance d'autrui et à sa propre chance dans un moment comme celui-ci. L'unique moyen pour l'Italie de protéger ses intérêts, est d'être armée. Nous n'avons pas à tracer une ligne de conduite au gouvernement, parce qu'il est impossible de prévoir les événements, mais nous croyons que le gouvernement italien doit, sans plus de retard, compléter l'efficacité guerrière de la nation, afin d'appuyer, par des solides arguments, son action diplomatique et de pouvoir passer, au moment voulu, à l'action guerrière.

Notre marine est prête, notre armée devrait l'être aussi, et il faut profiter de la période pendant laquelle notre neutralité a encore la possibilité d'être maintenue, pour faire passer nos troupes du pied de paix au pied de guerre.

Dans certaines occurences, il y a une grande différence entre être prêts sur l'heure, ou être prêts dans quelques semaines.

Dans les Balkans

La Roumanie devra bientôt sortir de sa neutralité

Rome, 21 Septembre.

Les députés roumains Distrati et Diamandy, ont déclaré au *Giornale d'Italia* que la Roumanie ne pourra pas maintenir sa neutralité, et qu'elle devra même en sortir promptement, car l'invasion de la Transylvanie par les Russes, pourrait devenir un fait accompli désastreux.

La situation sanitaire est excellente à Nich

Nich, 21 Septembre.

Les nouvelles lancées de Salonique d'après lesquelles le choléra sévirait, sont fausses. En effet, dans les hôpitaux de Nich, on ne constate aucun cas de maladie contagieuse.

Deux fonctionnaires des postes pendus à Constantinople

Rome, 21 Septembre.

On mande de Constantinople aux journaux italiens que deux fonctionnaires des postes ottomanes, accusés d'avoir soustrait des lettres expédiées à l'étranger par des ministres et de les avoir communiquées à Chérif pacha à Paris, ont été condamnés à mort et pendus ce matin.

La Grèce et le conflit

Milan, 21 Septembre.

On mande de Vienne, 16 du courant, au *Corriere della Sera* :

La *Reichsport* se montre indignée contre la Grèce qui favorise, dit ce journal, la contrebande de guerre sur la route de Salonique, en laissant passer des officiers et des volontaires russes se rendant en Serbie.

Les Grecs quittent la Thrace

Pétrograde, 21 Septembre.

On mande de Constantinople que les journaux turcs se montrent inquiets de la mission de M. Burton à Sofia.

Les Grecs quittent en masse la Thrace.

Les correspondances pour la Turquie

Berne, 21 Septembre.

Le bureau international de Berne a été prévenu qu'à dater du 1er octobre prochain, tous les sacs postaux pour la Turquie devront être adressés à la poste ottomane et non aux bureaux étrangers de Constantinople.

La Guerre aérienne

La mort glorieuse d'un aviateur russe

Pétrograde, 21 Septembre.

L'adversaire de l'aviateur Nesteroff, qui a péri si glorieusement, était le baron Rosenthal, aviateur-amateur, qui donna toute sa fortune à l'aviation autrichienne.

En France

A l'« Officiel »

Bordeaux, 21 Septembre.

Le *Journal Officiel* publie le décret ci-après :

En cas de non paiement à l'échéance, du prix des coupes de bois de l'Etat, des départements des communes et des établissements publics, vendues avant le 2 août 1914, il ne sera pas procédé à des poursuites, et les adjudicataires peuvent, à leur gré, bénéficier d'un délai. Mais des intérêts à 4 % courent, de plein droit, à partir du jour de l'échéance jusqu'au jour du paiement. Ce délai de paiement prendra fin au plus tard trois mois après la cessation des hostilités. Les adjudicataires qui, par suite de la présence de l'ennemi, ou pour d'autres motifs de force majeure, auront été mis dans l'impossibilité de se libérer à l'échéance, pourront former une demande en remise des intérêts du retard.

Blessés et prisonniers allemands

Pau, 21 Septembre.

Un convoi de 300 blessés allemands vient d'arriver à Pau et a été réparti dans divers établissements de la ville.

700 autres blessés sont attendus.

D'autre part, 120 prisonniers sont arrivés et ont été casernés dans les baraquements du parc d'aviation de Pontlong.

Un faux aviateur condamné

Paris, 21 Septembre.

Le premier Conseil de guerre a condamné aujourd'hui à deux mois de prison un employé de commerce, nommé Tirley, qui se faisant passer pour l'aviateur Gilbert, s'était rendu coupable de diverses escroqueries.

Les Mensonges allemands

Ils prétendent que les civils attaquent leurs soldats

Paris, 21 Septembre.

Voici le texte de la proclamation, imprimée en allemand et en français, que l'ennemi fait afficher dans les villes et villages occupés :

PROCLAMATION

HABITANTS !

Nous ne faisons pas la guerre contre les citoyens, mais seulement contre l'armée ennemie. Malgré cela les troupes allemandes ont été attaquées en grand nombre par des personnes qui n'appartiennent pas à l'armée. On a commis des actes de la plus lugubre cruauté non seulement contre les combattants, mais aussi contre nos blessés et nos médecins qui se trouvent sous l'abri de la Croix-Rouge.

Pour empêcher ces brutalités à l'avenir j'ordonne ce qui suit :

1. Toute personne qui n'appartienne pas à l'armée et qui soit trouvée les armes entre les mains sera fusillée à l'instant, elle sera considérée hors du droit des gens.

2. Toutes les armes, fusils, pistolets, brownings, sabres, poignards, etc., et toute matière explosible doivent être délivrés par le maire de tout village ou ville aussitôt au commandant des troupes allemandes.

En cas qu'une seule arme soit trouvée dans n'importe quelle maison ou que quelqu'acte d'hostilité soit commis contre nos troupes, nos transports, nos lignes télégraphiques, nos chemins de fer ou qu'on donne asile aux franc tireurs, les coupables et les otages qui sont arrêtés dans chaque village seront fusillés sans pitié.

Or cela tous les habitants des villages, etc. en question seront chassés, les villages et les villes mêmes seront démolis et brûlés. Si cela arrive sur la route de communication entre deux villages ou entre deux villages on agira de la même manière contre les habitants des deux villages.

J'attends que les maires ainsi que la population voudront assurer par leur prudente surveillance et conduite la sûreté de nos troupes ainsi que la leur.

Dans le cas contraire les mesures indiquées ci-dessus entreront en vigueur. — On ne donnera aucun pardon.

LE GENERAL COMMANDANT EN CHEF.

Un beau geste des forçats

Comment on a appris la déclaration de guerre à la Guyane.— La souscription des relégués pour les blessés.

Saint-Laurent-du-Maroni, 19 Août.

La nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne a été connue ici hier seulement. Elle a produit la plus vive émotion tant parmi le personnel administratif que parmi les relégués.

Dès que ceux-ci ont été mis au courant de la situation, ils ont eu un mouvement admirable. Tous, ou presque tous, ont écrit au commandant du pénitentier, pour lui déclarer que, ne pouvant prendre part à l'action, ils faisaient abandon de tout leur pécule en faveur des Femmes de France appelées à soigner les blessés. Certains ont même offert de remettre jusqu'à 150 francs de leur argent de poche.

Si une suite est donnée à ce beau mouvement, on pourra réaliser dans les 7 à 8.000 francs.

Tous les relégués sont animés de l'esprit de revanche et, au besoin, ils prendraient volontiers les armes. On ne fait aucune différence entre l'élément libre et eux au point de vue des sentiments patriotiques. Tous pensent à la France et suivent avec passion les événements qui s'y déroulent.

Toute la colonie suit passionnément aussi les phases de la guerre. Tous les jours les principaux faits nous sont câblés de France.

Nous avons appris avec joie la marche victorieuse de nos armées

Parmi les surveillants et le personnel administratif une souscription a été également ouverte. Elle produira une somme assez élevée qui sera aussitôt envoyée au Comité de secours aux blessés.

Hier, tous les hommes de moins de 48 ans ont été convoqués à la caserne de la troupe à Saint-Laurent-du-Maroni. On a relevé leurs noms et on les a renvoyés ensuite en attendant un rappel possible suivant les événements.

Il est à remarquer que les hommes nés en Guyane ou aux Antilles et résidant dans la colonie n'ont pas été convoqués. Ce sont cependant des citoyens français, tous de grands gaillards, pouvant prendre les armes aussi bien que les Européens. Certains occupent même dans l'administration pénitentiaire des fonctions élevées. Ils ne demandent qu'à être enrôlés, puisqu'ils jouissent de tous les droits des citoyens français et qu'ils sont électeurs.

M. Bravard, qui dirigeait l'administration pénitentiaire depuis de longues années, vient de prendre sa retraite. Il s'est embarqué pour la France par le courrier ayant quitté Cayenne le 26 juillet. C'est un homme intelligent, droit et ferme qui s'en va, emportant avec lui l'estime de tous ses subordonnés. M. Bravard se retire à Marseille.

Le nouveau convoi de relégués est arrivé à la fin du mois de juillet. Il comptait cent quatre-vingt-dix forçats. Les évasions, qui étaient moins nombreuses, ont repris depuis et chaque semaine on en compte une vingtaine. Mais presque tous les fugitifs sont rapidement repris. Seuls parviennent à se sauver ceux qui possèdent de l'argent et connaissent suffisamment la brousse afin d'y préparer et attendre le moment propice pour passer sur le territoire hollandais, en traversant le Maroni dont la largeur n'est pas moindre de deux à trois kilomètres.

Les Bons du Trésor et les Dépôts en Banque

UNE MESURE NECESSAIRE

Plusieurs correspondants nous demandent avec insistance s'ils peuvent souscrire des bons du Trésor en retirant en banque sur leurs comptes de dépôt les sommes affectées à cette souscription.

On sait, en effet, que dans chaque département à la Trésorerie Générale, a lieu en ce moment une émission de bons du Trésor, dits de la défense nationale, produisant un intérêt de 5 % payé d'avance, ce qui porte l'intérêt net à 5,25 %.

Les Sociétés de crédit sont tenues depuis dix jours d'acquitter aux percepteurs les chèques délivrés par leurs déposants et dont le montant est destiné au paiement des contributions.

Ainsi en a décidé le ministre des Finances pour faciliter le paiement des impôts.

Il s'agirait que les Sociétés de crédit fussent pareillement tenues de payer les chèques destinés à des souscriptions des bons du Trésor. Il y a là, en effet, équivalence et assimilation absolues.

La défense nationale a besoin de faire appel à tous les capitaux. Il est donc naturel que le gouvernement, qui par le moratorium a voulu sauver les Sociétés de crédit, facilite du moins les retraits de fonds quand il s'agit d'une souscription nationale.

Les Sociétés de crédit ne pouvant guère souscrire avec les fonds de leurs déposants, il est légitime que ceux-ci puissent le faire eux-mêmes avec leur argent personnel.

La demande de nos correspondants est tout à fait fondée et nous la soumettons instamment à l'attention des pouvoirs publics.

Du lait pour les petits enfants

Depuis le début de la guerre les bonnes volontés citadines groupées sous la même bannière fraternelle et patriotique ont assuré à des milliers de familles la pitance quotidienne. Des commissions de quartier, placées sous la direction municipale, distribuent inlassablement chaque jour la soupe et la miche de pain. Cette œuvre de haut civisme se poursuivant sans tapage dans toute l'étendue de notre grand Marseille a porté ses fruits. Grâce à ce dévouement des citoyens et des citoyennes, grâce à la générosité de tous, la faim n'a point envahi les foyers laborieux.

Cette œuvre des soupes populaires, où chacun s'est dépensé sans compter et à laquelle nous avons rendu hommage, doit se compléter aujourd'hui. A côté de ces distributions de soupe et de pain doivent fonctionner des distributions de lait pour les petits enfants. Félicitons-nous d'avoir secouru les grands, d'avoir pensé aux pères sans travail, aux mères et aux filles sans ressources, mais pensons maintenant aux petits.

Dans chaque ménage il y a un ou plusieurs enfants en bas âge auxquels une nourriture lactée est nécessaire, indispensable. Depuis le début de la mobilisation beaucoup de ces enfants privés de lait, car l'argent est absent, s'étiolent, dépérissent : des larmes ont remplacé les sourires, c'est la maladie qui les guette et l'épuisement certain. Or les enfants c'est la France de demain, l'espoir de notre race, chaque enfant malade faute de nourriture est un coup porté à la nation, à la patrie, et la France a besoin d'être plus forte, plus vivante que jamais.

Il faut s'occuper des enfants, il faut leur donner du lait.

Déjà des sous-Commissions de quartier, notamment celle de la Belle-de-Mai, ont jeté un appel aux personnes charitables, c'est-à-dire à tous les Marseillais. A notre tour, nous disons au public, à la municipalité, à tous nos concitoyens : « Pensez aux enfants, donnez-leur la seule nourriture qui leur convienne, donnez pour qu'ils aient leur lait quotidien ! »

Nous sommes persuadés que déjà la Commission municipale des secours s'est préoc-

cupée de ce grave problème de l'alimentation enfantine. Que ceux qui le peuvent joignent leurs efforts à ses efforts et que bientôt fonctionne, à côté des soupes populaires, l'Œuvre du lait pour les enfants.

Protéger l'enfance, c'est travailler doublement pour la France. — A. N.

Marseille et la Guerre

Nos magasiniers peuvent-ils refuser les bons d'alimentation?

Il nous parvient de divers côtés des plaintes contre certains magasiniers qui se croient autorisés à refuser la livraison de produits alimentaires, tels que pain, viande, lait, fromage, beurre, etc., etc., à ceux qui leur présentent, en paiement, des bons d'alimentation.

Ces bons d'alimentation sont délivrés actuellement à tous ceux qui souffrent des conséquences de la guerre : les malheureux réfugiés belges ou français, les familles des mobilisés, les victimes du chômage. Il est donc particulièrement regrettable qu'en un pareil moment, alors que l'œuvre d'assistance doit avoir son plein effet, il se rencontre des gens assez peu obligeants pour y apporter quelque entrave et faire preuve de mauvaise volonté. Personne n'ignore cependant parmi les magasiniers que ces bons sont remboursés soit par le Bureau de bienfaisance, soit même par les comités de quartier. Il n'en résulte donc pour eux aucune perte d'argent : tout au plus une légère perte de temps pour aller recouvrer le montant de ces bons. Il nous semble que ce petit inconvénient peut être et doit être supporté par tous les magasiniers sans exception, qu'ils soient boulangers, bouchers, épiciers, laitiers, etc., etc...

Aussi bien espérons-nous que le seul fait de signaler la chose aux pouvoirs publics sera suffisant pour décider les magasiniers réfractaires à apporter dorénavant plus de complaisance et plus de générosité.

Pour les réfugiés

Les réfugiés sans ressources qui se trouvent à Marseille ou dans les environs et qui ont besoin de vêtements, peuvent s'adresser à l'Ouvroir, 67, rue Saint-Savournin, le matin de 10 h. à 11 heures et le soir de 3 heures à 5 heures, munis de pièces d'identité. De même, les personnes qui abritent des réfugiés et qui en justifieront, peuvent également s'y adresser.

Généreuse et patriotique initiative des Dames du Marché central

Les Dames du Marché Central, dont tous les Marseillais connaissent les belles qualités de cœur, viennent, spontanément, d'avoir l'initiative, louable entre toutes, de venir au secours de nos soldats blessés, soignés dans les divers hôpitaux de Marseille. Et l'admirable initiative des Dames du Marché Central démontre une fois de plus combien elles savent comprendre la peine de chacun et trouver le moyen de l'atténuer de la plus délicate façon. C'est pour cela que, ces jours derniers, elles s'adressaient à M. le préfet pour solliciter l'autorisation d'organiser entre elles une collecte dont le produit serait destiné à l'achat de fruits, friandises, etc., en faveur de nos blessés. De plus, elles se mettaient à la disposition des autorités pour effectuer tous travaux utiles concernant nos valeureux soldats victimes de la guerre.

Mais, tout d'abord, elles donnèrent la preuve de leur élan généreux. Et, samedi dernier, au moment où le marché prenait fin, elles se cotisèrent. La somme recueillie servit à acheter mille kilos de raisins, douze corbeilles de figues et pour 35 fr. 50 de cigarettes. Le tout fut réparti le même jour par les soins de nos braves partisannes dans les divers hospices ou hôpitaux auxiliaires.

Mme Claire Fouque, présidente du Syndicat, se chargea de l'hôpital auxiliaire de la rue Wulfran-Puget auquel, pour son compte, elle fit parvenir deux corbeilles de figues. Ceux de la rue des Princes, de la Loubière, de Saint-Adrien, des rues de Lodi, François-Moisson et l'Hôtel-Dieu reçurent leur part de raisins, de figues et de cigarettes. Ce fut un peu de bonheur pour nos si intéressants blessés, qui reçurent ainsi un précieux témoignage d'admiration et de solidarité.

Voilà comment, d'un geste si noble, les Dames du Marché Central savent prouver la sincérité de leurs sentiments patriotiques et généreux.

Costante Garibaldi visite les volontaires garibaldiens

Hier, à 10 heures et demie, Costante Garibaldi, frère du général Peppino Garibaldi, est venu faire une visite au Comité garibaldien du boulevard Bompard, où se trouvaient réunis les inscrits italiens garibaldiens, qui iront combattre aux côtés de leurs frères, les braves soldats français, pour la noble France, et pour l'honneur et la gloire de l'Italie.

Beaucoup de volontaires ont déjà servi dans l'armée italienne ; plusieurs ont eu l'honneur de combattre sous les ordres du général Ricciotti Garibaldi, et sont encore prêts à verser leur sang pour la cause juste et sainte de la liberté.

Costante a remercié le Comité et tous les volontaires, les assurant que la victoire n'abandonnera pas les défenseurs de la civilisation contre la barbarie ; il leur a annoncé ensuite que le départ aurait lieu mercredi prochain, 23 septembre.

Tous les inscrits du boulevard Bompard sont priés de se trouver au siège du Comité aujourd'hui mardi 22, à 2 heures de l'après-midi, pour recevoir les ordres nécessaires.

Les beaux gestes

Nous avons publié hier, un appel du Comité de secours du quartier de la Belle-de-Mai.

A cet appel, M. Rampal, directeur du Gyptis-Cinéma répond de la façon suivante :

« Pour répondre à l'appel du Comité de secours de l'école de filles de la Belle-de-Mai, la direction du « Gyptis-Cinéma » se propose de donner tous les jeudis, pendant la durée de la guerre, à dater du 24 courant, deux représentations (matinée et soirée) au bénéfice des enfants des familles malheureuses de ce populaire quartier.

« La somme réalisée sera entièrement versée entre les mains de ce Comité inlassable, et aux bons de lait promis, pourront s'ajouter peut-être des petits sous-vêtements en laine qui préserveront les enfants chétifs des rigueurs de l'hiver qui commence. »

Nous félicitons la direction du Gyptis-Cinéma de la généreuse pensée qu'elle va sitôt mettre en pratique.

Fourniture d'outillage

Les industriels français qui désireraient contribuer à la fabrication de l'*outillage portatif* des troupes sont invités à adresser leurs offres au *directeur du matériel du génie à Angoulême* par l'intermédiaire des *chefs du génie* des places ci-après : Rouen, Le Mans, Besançon, Bourges, Dijon, Lorient, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Marseille, Avignon, Toulon, Toulouse, Bordeaux, qui se chargeront de les faire parvenir au directeur du matériel du génie. Dans chacune des chefferies des dites places sont déposées *des tables de construction et des modèles* d'outils dont les intéressés pourront prendre connaissance.

Comité des volontaires italiens

Le Comité a reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

M. Schrameck (préfet des Bouches-du-Rhône), 500 fr. — Fraissinet, et Cie, 50 fr. — Liste Schettino, 44 fr. 25. — Magnan frères, 50 fr. — H. Luzzatti, 100 fr. — Société Tuileries de Marseille et Compagnie, 100 fr. — Krauer et Pélissier, 20 fr. — Brasserie du Chapitre, 30 fr. — D. Piazza, 10 fr. — Stapfer, Duclos et Cie, 20 fr. — Savon frères et Compagnie, 50 fr. — Anonyme, 5 fr. — Société Anonyme des Moulins d'Arenc, 100 fr. — E. Chiron, 5 fr. — J.-B. Paul, 100 fr. — Picon et Compagnie, 100 fr. — Louis Rueck, Grand-Hôtel, 50 fr. — Malaspina, 10 fr. — Mathieu fils, 10 fr. — A. Granoux, 50 fr. — Société Lyonnaise Séricicole et Soies d'Extrême-Orient, 50 fr. — Chabrière Morel et Compagnie, 50 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. M., 2 fr. — Gifle Pastante, 5 fr. — Michel, laitier, 10 fr. — Mme Drovers, 5 fr. — Comité Franco-Italien, 20 fr. — M. Wilhelm, 20 fr. — M. Taglia, 5 fr. — Volontaires italiens de Toulon, 80 fr. — Souscription recueillie parmi les ouvriers et employés de l'usine « Massilia » de Rocca, Tassy et de Roux, 122 fr. 30. — Figuière, 5 fr. — Vermouth Cinzano, 100 fr. — Compagnie d'électricité de Marseille, 50 fr. — Compagnie Générale Transatlantique, 50 fr. — Veuve Olive, 5 fr. Listes précédentes, 3.638 fr. 10 ; Total, 5.626 fr. 95.

Les souscriptions sont reçues chez : le *Radical*, 119, boulevard National ; M. James Rosa, rue Cannebière, 16 ; M. Monti, rue République, 48 ; M. Malacrida, rue Saint-Ferréol, 12 ; MM. Introini et Soragna, 98, boulevard Saint-Jean (Capelette) ; Compagnie Yost, 40, rue Paradis.

Dons et secours

Le maire de Marseille a reçu hier pour secours en nature aux familles nécessiteuses : De la Société des sous-officiers, brigadiers et gendarmes retraités de Marseille, 50 francs, et du personnel de l'huilerie Roux, avenue du Prado, 69, 19 fr. 60.

Pour les blessés militaires, le maire a également reçu : De la Société des sous-officiers, brigadiers et gendarmes retraités de Marseille, 50 francs, et de M. Izouard, bazar, 1, rue Noailles, et les établissements Lancel, Au Phénix, 1, rue Saint-Ferréol, chacun un lot de pipes.

La directrice du poste de secours du boulevard Durbec (quartier Bellevue) nous prie de remercier MM. Meynadier et Cauvet, négociants, des dons qu'ils ont fait parvenir pour la distribution de la soupe aux familles nécessiteuses de ce quartier.

Voir en quatrième page : Les communications des Comités de secours, la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

Au Conseil Général

L'ouverture de la session. — L'élection du Bureau. — M. Cabassol est élu président de l'Assemblée départementale.

La séance d'hier, inaugurait la session de septembre, tenue conformément aux dispositions de la loi. C'est à cette session que l'Assemblée départementale doit procéder au renouvellement de son bureau et élire un président, deux vice-présidents et trois secrétaires.

On sait qu'il est d'un usage déjà ancien dans le département des Bouches-du-Rhône que le fauteuil de la présidence soit à tour de rôle occupé par un représentant de l'un des trois arrondissements de Marseille, d'Aix et d'Arles.

M. Pasquet, dont le mandat vient d'expirer, représentait l'arrondissement d'Arles comme élu du canton de Tarascon.

C'est à l'arrondissement d'Aix que revient cette année l'honneur de désigner le président de l'Assemblée départementale.

Ce choix s'est fait, sans donner lieu à la moindre discussion, en réunion plénière. Les conseillers généraux vont le ratifier en séance publique.

En sa qualité de doyen d'âge, **M. Pierre Roux** préside la séance, à laquelle assiste **M. le préfet**, et déclare ouverte la session de septembre.

A l'appel nominal sont enregistrées les absences de MM. Bouisson, Victor Jean, Morizot et Régis, mobilisés ; André Lefèvre, membre d'une Commission nationale à Paris ; Schurrer et Delmas, que leur état de santé retient loin de l'assemblée ; Girard et Vidal, excusés.

Discours de M. Pierre Roux

Cette formalité terminée, **M. Pierre Roux** prononce le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Depuis notre session extraordinaire, coïncidant avec les débuts de la guerre, des heures tragiques ont été vécues, sans altérer un instant la confiance inébranlable du pays, dans la victoire finale de nos valeureuses armées. En votre nom, votre doyen d'âge leur adresse l'expression la plus profonde de notre vive admiration. Cette admiration s'étend aux armées alliées ; aux légions anglaises dont l'indomptable fermeté a soulevé l'enthousiasme populaire ; aux formidables contingents russes qui refoulent vers leur capitale les Autrichiens ainsi que les Allemands ; aux Belges, aux Serbes ensuite dont les exploits guerriers sont dignes des deux nations qui n'ont jamais marchandé leur sang pour conserver leur indépendance ; aux volontaires enfin de tous les Etats, notamment aux volontaires italiens accourus sous nos drapeaux pour sauvegarder la cause de la liberté.

Dans les épreuves suprêmes qu'elle traverse, la France a retrouvé dans son armée nationale d'aujourd'hui l'élan, la foi, l'endurance, l'héroïsme de celles qui luttèrent, il y a plus d'un siècle, pour la défense sacrée de la Patrie. Elle offre ce spectacle sublime, inconnu dans les annales de son histoire, l'union de tous ses enfants. Il n'y a plus de classes sociales, de confessions diverses, de divisions intestines. La France entière n'a qu'une âme qui plane sur les champs de bataille. Elle n'a qu'un cœur pour glorifier ses fils, qui font résolument face à l'ennemi. N'est-ce point là le gage certain du triomphe de la Civilisation sur la Barbarie, du Droit sur l'Iniquité, de la Justice sur la Félonie ?

Qui donc oserait en douter ?

Chers collègues,

Le Conseil général, toujours soucieux de souscrire aux impérieux devoirs qui lui incombent, votait récemment un crédit de 500.000 francs, dans le but de soulager les infortunes suscitées par le départ des mobilisés. Il est prêt à d'autres sacrifices si les circonstances l'exigent. C'est un réconfort pour nous tous, que de voir régner l'émulation la plus généreuse depuis les plus petites communes jusqu'aux plus grandes. Des Comités de secours se sont créés de toutes parts. Chacun de vous seconde efficacement les efforts des maires, afin de venir en aide aux familles éprouvées par l'heure présente. Les témoignages de solidarité ne cessent de s'affirmer. Ils dureront jusqu'au moment de la délivrance définitive. Aux conseillers d'arrondissement, aux maires, aux municipalités, au Comité de la Presse Marseillaise, j'exprime la haute reconnaissance de l'Assemblée départementale.

Je suis sûr également d'être votre fidèle interprète en envoyant, en votre nom, un salut profondément ému à la mémoire des Enfants des Bouches-du-Rhône morts au Champ d'Honneur ; aux blessés qui reçoivent dans nos hôpitaux les soins les plus dévoués ; un salut amical à nos collègues mobilisés.

Qu'il me soit permis en terminant, d'adresser à M. le Préfet, à M. le Secrétaire Général, à leurs zélés collaborateurs, l'expression de notre sincère gratitude pour tous les services qu'ils ont rendus à la cause de la Défense nationale, depuis le premier jour de la mobilisation, pour toutes les mesures prises en faveur du ravitaillement du département.

Ce discours, écouté dans le calme le plus profond, est souligné par de vifs applaudissements d'approbation.

Réponse du Préfet

A ces paroles, **M. le préfet** répond en ces termes :

Le représentant du gouvernement ne peut pas laisser passer cette occasion de remercier M. le président d'âge des sentiments dont il s'est fait l'interprète en rendant un juste hommage au courage et à l'abnégation de nos soldats, et aux services éminents de leurs chefs

D'autre part, je remercie MM. les membres du Conseil général pour leur concours dans les circonstances pénibles que nous traversons : pas un qui ne soit venu spontanément et avant même de lui en avoir exprimé le désir, m'apporter l'offre de sa collaboration.

Je tiens donc à vous remercier de m'avoir aidé efficacement à assumer de lourdes responsabilités et à en venir à bout.

Cette allocution a produit sur l'assemblée une grande impression que les conseillers généraux traduisent par des applaudissements.

L'élection du bureau

M. Pierre Roux annonce que, conformément à la loi, le Conseil général doit procéder au renouvellement de son bureau. Il prie donc ses collègues de désigner par un vote, d'abord, un président.

Les différentes opérations auxquelles l'élection du bureau va donner lieu se déroulent dans le plus grand calme. Elles ont lieu simplement. Les urnes circulent d'abord pour l'élection du président.

Au dépouillement, le président compte 24 votants et annonce 3 bulletins blancs.

M. CABASSOL .... 21 voix.

En conséquence, déclare **M. Pierre Roux**, M. CABASSOL est élu président du Conseil général.

Le vote pour l'élection des deux vice-présidents désigne :

MM. MICHEL .... 22 voix.
MAUREL .... 21 »

Sont ensuite élus secrétaires :

MM. GIRAUD .... 24 voix.
TOURTET .... 22 »
REGIS .... 16 »

M. Pierre Roux invite les nouveaux élus à prendre place au bureau, et il cède son fauteuil à **M. Cabassol.**

Discours du président

En prenant place au fauteuil présidentiel, **M. Cabassol** prononce le discours qui suit :

Mes chers collègues,

Le souffle bienfaisant de concorde qui en ces jours d'anxiété patriotique passe sur la France, a certainement inspiré le vote que vous venez d'émettre. Et en acceptant le très grand honneur que vous m'avez fait, j'ai le cœur pénétré d'une douce émotion. Je vous dois la première expression de ma pensée qui est une expression de gratitude profonde, mais vous ne vous étonnerez point que tout aussitôt cette pensée se tourne, vibrante d'enthousiasme, vers ceux qui depuis de longues semaines et à cette heure encore exposent si généreusement, si courageusement leur vie pour la défense du sol natal, le salut de la patrie, l'honneur de la civilisation. Ah ! adressons, dans un élan unanime, à ces vaillants, à ces héros, l'hommage de notre reconnaissante admiration, envoyons à nos fils, à nos frères, à nos collègues que le devoir militaire éloigne de nous, à tous nos soldats exposés à chaque heure du jour aux fureurs des brutes teutonnes, fureurs qui s'exercent même sur les œuvres du génie français, nos souhaits de salut, nos fiers espoirs de revanche, de victoire. Rendons à nos alliés, dont le sang se mêle à notre sang sur le champ de bataille le tribut d'hommages qui est si largement dû à leur fidélité et à leur bravoure, disons au gouvernement de Défense nationale notre absolue confiance en son dévouement éclairé et enfin formulons la suprême espérance de voir bientôt la paix, fille glorieuse et féconde du droit et de la liberté, chasser à tout jamais du monde le spectre hideux de la guerre.

Et maintenant, mes chers collègues, est-il besoin de vous dire que dans l'accomplissement de la tâche que vous me confiez, je m'efforcerai d'être digne de votre choix ? Je veux que tous, les plus rapprochés et les plus éloignés d'opinion, vous affirmiez, le jour où cette tâche s'achèvera, que mes actes s'inspireront toujours de sentiments d'impartialité et de justice, de l'unique pensée du devoir à remplir. Je n'aurai qu'à m'inspirer d'ailleurs des exemples que mes prédécesseurs m'ont donné. Nous travaillerons dans un esprit de confiance et de sympathie réciproques, à l'administration difficile de notre beau département, on ne peut oublier que les circonstances doivent nous rendre plus circonspects que jamais dans l'application de nos disponibilités budgétaires ; on nous a parfois reproché une tendance exagérée à la générosité. Elle ne fut jamais du gaspillage, car il fallait assurer l'application des lois humanitaires qui honorent la République, et subvenir aux besoins des communes, sur lesquelles l'Etat a trop de tendance à se décharger de ses obligations. Mais nous nous inspirerons certainement des nécessités actuelles et je suis bien convaincu que si des sociétés d'intérêt local ou des syndicats particuliers doivent subir la réduction au minimum des subventions qui leur furent jusqu'ici accordées, chacun de leurs membres est prêt à comprendre et à accepter cette inéluctable nécessité et le sacrifice au bien commun.

Monsieur le Préfet, le Conseil général vous a donné bien des fois le témoignage de sa haute considération. Plus que jamais, il vous fait confiance et compte sur votre intelligence et votre dévouement et compte aussi sur le zèle sans défaillance de tous les collaborateurs qui vous entourent.

Mettons-nous à l'œuvre, mes chers collègues, dans le silence d'un consciencieux travail. Ne perdons pas de temps en discussions stériles ; réunissons nos bonnes volontés et montrons-nous ainsi dignes à la fois de ceux qui nous ont élus et des circonstances en face desquelles se trouve le pays. Gardons surtout notre foi dans l'avenir, foi dans les chefs de notre armée et tous ses admirables soldats, foi dans l'âme nationale et l'impérissable grandeur de la Patrie.

Vive la République ! Vive la France !

Ce discours, que **M. Cabassol** a prononcé d'une voix émue, a soulevé dans le public et parmi les conseillers généraux d'unanimes applaudissements.

M. Lévy, président de la Commission départementale, dont le mandat vient d'expirer, dépose sur le bureau de l'assemblée le rapport de la Commission sur l'ensemble de ses travaux.

M. Cabassol prend acte de ce dépôt, et après avoir donné rendez-vous à ses collègues à ce matin, 10 heures, en Commission plénière pour la désignation des membres de la Commission départementale, il déclare la séance levée.

MARCEL GAUSSORGUES

Tombés au Champ d'honneur

Parmi les morts tombés au champ d'honneur, nous relevons les noms de M. le lieutenant-colonel Paul Duport, blessé mortellement au combat de la Marne ; de M. le colonel de Marolles, tué à Vouziers ; de M. Gabriel de Villedon de Courson, capitaine au 4e colonial ; de M. Clovis Estival, soldat au 163e d'infanterie ; de M. Jacques Brunet, sergent au 27e alpins ; de M. Marius Tschambser, sergent fourrier au 27e alpins ; de M. Lucien Caffarena, sous-officier au 7e alpins ; du soldat Ernest Guichot, de Saint-André ; du caporal Edouard Honnorat, du 55e de ligne ; du soldat Raphaël Bernoin, du 97e d'infanterie, mort en Alsace.

Nous adressons aux familles si cruellement éprouvées l'expression de nos plus vives condoléances.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que la nouvelle de la mort du commandant Grammont, chef de bataillon au 22e colonial, est démentie. Le sympathique officier, qui compte de nombreux parents et amis dans notre ville, fut en effet blessé sur le champ de bataille de Stenay, mais après un pansement il a pu remonter à cheval et reprendre le commandement devant l'ennemi.

Moins heureux, le capitaine Sermant, fils du pharmacien bien connu de notre ville, a été blessé et fait prisonnier.

M. Victor Dellepiane, sculpteur, ancien élève de notre école des Beaux-Arts, a été également blessé ; il est en traitement à l'hôpital de Vichy.

L'Armée de l'Inde

Nous lisons dans le *Temps* :

Les troupes mises à la disposition du gouvernement anglais par le gouvernement de l'Inde comprennent deux « divisions » et une brigade de cavalerie Comme toutes les unités de l'armée de l'Inde, elles sont composées à la fois de soldats anglais et de soldats indigènes ; la proportion est d'environ deux tiers de soldats indigènes.

L'armée des Indes comprend : des troupes anglaises, des troupes indigènes, des troupes de police militaire, enfin des troupes dites de « service impérial ».

1° *Troupes anglaises.*

L'effectif total de ces troupes est, en chiffres ronds, de 75.000 hommes dont :

Infanterie, 53.000 ; artillerie, 15.000 ; cavalerie, 5.000 ; divers, 2.000.

Ces effectifs sont toujours maintenus au complet au moyen d'un système de relèves ; à chaque bataillon colonial correspond un bataillon métropolitain qui fournit au bataillon colonial les hommes dont il a besoin.

Il ne lui fournit d'ailleurs que des hommes entraînés, ayant au moins un an de service et âgés de plus de vingt ans ; le séjour moyen dans l'Inde est d'environ trois à quatre ans. Les bataillons de l'Inde forment donc réellement la « fleur » de l'armée anglaise ; ils sont uniquement composés d'hommes dans la force de l'âge (de vingt à vingt-cinq ans) ; ils ne comprennent ni jeunes recrues ni hommes un peu fatigués comme on en trouve quelque fois dans certains bataillons métropolitains.

A côté des troupes régulières on a constitué également, il y a quelques années, des corps de volontaires recrutés parmi les colons anglais, les fonctionnaires et surtout les employés de chemins de fer. Le nombre des volontaires est d'environ 40.000.

2° *Armée indigène.*

L'effectif de cette armée est, en chiffres ronds, de 160.000 hommes, dont :

Infanterie, 120.000 ; cavalerie, 25.000 ; artillerie, 8.000 ; divers, 7.000.

Il y a un grand nombre d'indigènes parmi les sous-officiers et les officiers subalternes, mais au-dessus du grade de capitaine, tous les officiers sont Anglais.

Quelle est la valeur de ces troupes indigènes ? Tous ceux qui les ont vues à l'œuvre en parlent avec le plus grand éloge. Recrutées parmi les populations les plus guerrières de l'Inde, les Sikhs du Punjab pour la cavalerie, les Gurkhas du Népal pour l'infanterie, elles sont de tous points comparables à nos Sénégalais ; avec cette différence cependant que, recrutées principalement dans les régions montagneuses elles sont parfaitemnt capables de supporter les rigueurs d'une campagne d'hiver.

3° *Police militaire.*

Ce sont en réalité de véritables troupes indigènes organisées en vue de réprimer les troubles dans certaines régions, principalement dans celles des frontières : le Burna, l'Assam, la frontière Afghane. La plupart des officiers de ces troupes sont indigènes ; le plus souvent il n'y a qu'un officier anglais par bataillon. Les effectifs de la police militaire sont actuellement d'environ 35.000 hommes.

4° *Troupes du « service impérial ».*

Ces troupes sont celles qu'entretiennent les princes indépendants ; tous les officiers sont indigènes ; les officiers anglais ne sont employés que comme instructeurs. La valeur de ces troupes est naturellement assez variable. Dans certaines régions cependant, notamment dans les régions montagneuses, elles comprennent d'excellents éléments. Actuellement, leur effectif est d'environ 22.000 hommes.

Au total, l'armée de l'Inde compte donc 235.000 hommes sur le pied de paix ; sur le pied de guerre, y compris les volontaires, les réserves, les troupes, du service impérial, elle compterait 300.000 hommes.

De ce total, le gouvernement de l'Inde a annoncé son intention de distraire pour la défense de l'empire environ 70.000 hommes. La plus grande partie de ces troupes seraient envoyées en France : le reste serait maintenu dans l'Inde et en Egypte.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La Bataille de l'Aisne se poursuit à notre avantage

Nos Armées ont fait des progrès sensibles notamment entre Reims et l'Argonne

Bordeaux, 21 Septembre.

Le transatlantique *Venezuela* a quitté Bordeaux, à 6 heures du soir. Il inaugure le nouveau service rapide de passagers entre Bordeaux, Saint-Nazaire, le Havre et vice-versa.

Communiqué officiel

Bordeaux, 21 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les combats d'aujourd'hui ont été moins violents. Nous avons fait des progrès sensibles, notamment entre Reims et l'Argonne.

Le Drapeau pris à l'ennemi au sud de Noyon

Troyes, 21 Septembre.

Cette nuit a été apporté à Troyes, et dirigé ensuite sur le grand quartier général, le drapeau pris au sud de Noyon.

C'est celui du 85e d'infanterie, dont le réserviste du 3e zouaves Laroche, de Périgueux, réussit à s'emparer au combat de Tracy-le-Mont, après avoir tué l'officier qui le portait.

La misère en Allemagne

Berne, 21 Septembre.

Le gouvernement allemand lance un pressant appel aux classes aisées.

C'est pour elles, dit cet appel, un devoir patriotique de ne pas réduire en ce moment celles de leurs dépenses qui assurent l'existence des ouvriers sans ressources, et surtout des femmes.

Dans un communiqué officiel, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* recommande à la population de ne pas se montrer « trop impatiente ». On ne peut pas, dit-elle, s'attendre à recevoir chaque jour des nouvelles de grands succès. Tout fait prévoir que la lutte sera longue et difficile, mais plus la victoire aura été disputée, plus elle sera glorieuse.

Le 4e fils du Kaiser a été blessé

Londres, 21 Septembre.

Une dépêche de Berlin via La Haye, annonce que le prince Auguste Guillaume, quatrième fils du kaiser, a été blessé au bras par une balle au cours de la bataille de la Marne.

Les condoléances de l'ambassadeur

Paris, 21 Septembre.

Une anecdote authentique arrive de Pétrograde :

L'ambassadeur de Turquie aborde l'ambassadeur de Belgique, en lui exprimant toutes condoléances pour la prise de Bruxelles.

L'ambassadeur de Belgique lui répond : « J'ai aussi des condoléances à vous adresser, et bien profondes. »

Comme l'ambassadeur de Turquie lui demande pourquoi, il répond :

« Parce que l'Allemagne a pris la Turquie... »

Le mot a un joli succès dans la capitale russe.

La population de Berlin s'enfuit

Amsterdam, 21 Septembre.

L'exode de Berlin a commencé sérieusement.

Les villes hollandaises renferment déjà de nombreux fugitifs.

La guerre et les Conseils généraux

Grenoble, 21 Septembre.

En ouvrant la séance du Conseil général, M. Antonin Dubost, président du Sénat, a prononcé un patriotique discours dans lequel après avoir rendu hommage à l'héroïque Belgique, à la Russie et à l'Angleterre, il a salué notre magnifique armée, qui, retrouvant la victoire sur les champs de bataille de la Révolution, prépare, elle aussi, le triomphe du droit et de la délivrance des peuples opprimés.

Le préfet, M. Tenot, a félicité ensuite les populations de leur patriotisme. Enfin, le Conseil a voté une adresse au gouvernement et à notre vaillante armée.

Bordeaux, 21 Septembre.

Au Conseil général, M. Monis, réélu président, remercie ses collègues, surtout de la forme qu'ils ont donnée à leur vote, lequel associe étroitement tout le Conseil, quels que soient le passé et les sentiments personnels de chacun dans la seule pensée de soutenir le pays dans la guerre contre l'envahisseur.

Le Conseil a adopté ensuite le vœu que l'autorité militaire prenne des dispositions urgentes afin de hâter la distribution de la correspondance des soldats, et que des ordres formels soient donnés afin que les familles des soldats morts, blessés, prisonniers ou disparus, soient prévenues dans le plus bref délai.

Lons-le-Saunier, 21 Septembre.

Le Conseil général du Jura, réuni aujourd'hui, a renouvelé, par acclamations, son bureau dont font partie MM. Georges Trouillot, président, et Stéphen Pichon, vice-président, sénateurs, anciens ministres.

M. Trouillot, en remerciant le Conseil de ces suffrages unanimes, a dit : « Cela atteste qu'à l'heure présente il n'y a parmi nous qu'un sentiment dominant et qui efface tous les autres, c'est l'amour ardent de notre pays, la passion pour la défense de la Patrie ».

Le Tsar décore le roi des Belges

Bruxelles, 21 Septembre.

Le roi des Belges a adressé à l'empereur de Russie le télégramme suivant :

Sa majesté l'empereur de toutes les Russies, Pétrograde.

La magnifique victoire que les troupes de votre majesté viennent de remporter nous remplit, le peuple belge et moi, d'une sincère admiration pour le courage des soldats russes et le talent de leurs chefs.

C'est de tout cœur que j'adresse à votre majesté mes félicitations les plus chaleureuses.

Les cruautés dont le pays souffre si injustement ne l'abattent point, et son ardeur s'accroît à la pensée que les innombrables armées de votre majesté impériale s'avancent triomphantes, unissant leurs efforts à ceux des troupes victorieuses des puissances amies qui combattent vaillamment en France.

Signé : ALBERT

L'empereur de Russie a répondu par le télégramme suivant :

Sa majesté le roi des Belges, Anvers.

Très sensible aux félicitations de votre majesté, je l'en remercie bien cordialement, et me fais un plaisir de rappeler à cette occasion que, dans la lutte actuelle, la Belgique a été la première à opposer une résistance héroïque à l'envahisseur.

La noble attitude du peuple belge et de sa vaillante armée conduite à la gloire par son roi, a provoqué l'admiration du monde entier.

Comme témoignage de cette admiration que je partage avec la Russie, je prie votre majesté d'accepter la croix de chevalier de mon ordre militaire de Saint-Georges, qui n'est décernée qu'aux braves.

Signé : NICOLAS.

Tzarskoe-Selo, 14 septembre 1914.

Ils mentent toujours

Pétrograde, 21 Septembre.

La *Correspondance Sud-Slave* a publié que les troupes russes avaient résolu de lyncher à Tabriz la colonie allemande composée de 60 hommes, et le consul. Une note autorisée déclare ce qui suit :

Depuis le commencement de la guerre, les Allemands de Tabriz et le consul Litten avaient adopté une attitude provocante et inventaient des bruits offensants pour la Russie. Ce fait, rapproché des brutalités des Allemands envers les Russes paisibles et de leurs atrocités sur le théâtre de la guerre, souleva l'indignation de la colonie et des troupes russes. Le consul de Russie prit cependant les mesures nécessaires pour conjurer les excès, mais malgré la garde armée persane, un inconnu pénétra dans le consulat et menaça de son revolver M. Litten, qui se réfugia à l'hôpital américain.

Comme l'agitation des Russes contre les Allemands ne diminuait pas, le consul général recommanda alors aux Allemands de quitter Tabriz, mais jamais les troupes russes ne menacèrent les Allemands de voies de faits.

Le recensement de Paris

Paris, 21 Septembre.

Les résultats définitifs du recensement de la population parisienne sont sensiblement inférieurs aux prévisions qui ont été récemment publiés.

Le nombre des ménages actuellement à Paris n'est que de 761.200, en diminution de 362.434 sur le chiffre du recensement général de 1911. Un tiers des ménages aurait donc quitté la ville. La population s'élève présentement à 1.807.044 habitants, en diminution de 1.026.307 sur les chiffres de 1911. Par conséquent elle n'est plus que les deux tiers environ, exactement 63 %, de ce qu'elle était en temps normal. Parmi ces 1.807.044 habitants, les femmes sont les plus nombreuses : 949.067 femmes, 585.486 hommes. On compte aussi 272.471 enfants, dont 30.986 au-dessous de quinze mois.

Paris, 21 Septembre.

Les opérations de recensement de la population viennent d'être achevées. On sait que ce dénombrement était destiné à servir de base à l'établissement de carnets permettant aux familles d'assurer leur approvisionnement si les circonstances obligeaient à recourir aux réserves constituées par l'intendance.

En vue de poursuivre méthodiquement la mise au point de toutes les dispositions intéressant la défense de Paris, les informations recueillies par le recensement vont être utilisées pour la préparation de ces carnets. Il ne s'agit là que de l'exécution d'un programme arrêté depuis longtemps, et qui se développe dans les conditions normales qui avaient été prévues.

Les Conseils de guerre

Paris, 21 Septembre.

On se rappelle que la semaine dernière le premier Conseil de guerre jugeait un sergent et deux soldats du 83e régiment territorial d'infanterie, qui, après la bataille de Tournai, ayant perdu le contact avec leur régiment, s'étaient rendus à Douai, puis à Orchies, et avaient, de là, gagné Paris où ils avaient été arrêtés. Le sergent avait été condamné à six ans de travaux publics et les deux soldats chacun à cinq ans de la même peine.

A la suite d'une décision du Conseil de revision, une enquête a été ordonnée et le général Gallieni a décidé de surseoir à la dégradation des trois soldats. D'autre part, des renseignements recueillis auprès du colonel du 83e d'infanterie, il résulte que ces hommes se sont battus bravement, et qu'ils s'étaient bien présentés à l'officier de service à la gare du Nord pour demander à retourner au feu.

La cavalerie autrichienne ne compte plus

Pétrograde, 21 Septembre.

La cavalerie autrichienne est complètement désorganisée, à la suite des derniers combats.

Les Autrichiens se fortifient à la frontière Vicentine

Rome, 21 Septembre.

On mande de Venise, 16 septembre, au *Giornale d'Italia* :

On apprend de la frontière vicentine, que l'Autriche fait, dans le district voisin de cette frontière, des préparatifs militaires.

Tous les plateaux des Alpes dolomitiques sont transformés en places fortes. Tout autour de ces fortifications, sont exécutés des retranchements devant lesquels on place des réseaux de fil de fer dans lesquels on pourrait au besoin faire passer un courant électrique à haut voltage.

Un mortier de 31 c/m a été transporté sur le pic du mont Pasubio, la cime la plus élevée des dolomites vicentines.

Les Autrichiens parlent de combats qui n'ont pas lieu

Nich, 21 Septembre.

Les nouvelles lancées par la correspondance sudslave, annonçant que les 7.000 à 8.000 Serbes qui ont bombardé Pautrchevo ont été rejetés, et qui sont accompagnées de détails fantaisistes, sont publiées dans le but de faire croire aux lecteurs de l'étranger à de prétendues opérations militaires, afin de pallier et faire publier les défaites infligées par les troupes serbes aux Autrichiens.

Aucun soldat n'a franchi le Danube. Il n'a donc pu y avoir trace de combat sur le territoire ennemi.

Ils s'abritent aussi derrière les femmes et les enfants

Nich, 17 Septembre (retardée en transmission).

Les troupes serbes de Baïnabattha, qui se sont avancées en territoire ennemi, affirment que dans la région du village de Boslatza, le 3 et le 16 août, les Autrichiens poussaient devant eux des femmes et des enfants de la population serbe qu'ils avaient contraints à porter leurs sacs.

L'Italie et la Guerre

Le député Tarre demande l'intervention armée de l'Italie

Rome, 21 Septembre.

Le député Tarre commente ainsi dans le *Corriere d'Italia* la question de la neutralité italienne :

Qui n'agit pas, dit-il, au moment où la situation peut déterminer un résultat plutôt qu'un autre, devra se plier inévitablement aux résultats déterminés par celui qui a agi.

Laissons aux choses leur vrai nom : la neutralité, c'est l'isolement, et l'isolement signifie que dans quelques mois l'Italie sera plus petite qu'aujourd'hui, non territorialement, mais économiquement, politiquement, et militairement. Plus petite aussi moralement par l'abandon des Italiens qui sont hors du royaume. Et, pour n'avoir pas montré la volonté de faire valoir sa part dans la gigantesque révolution qui s'accomplit, le cadre des valeurs nationales se modifiera profondément, et la neutralité aura produit notre diminution.

Chaque jour qui passe fait évanouir la sauvegarde de nos intérêts et de notre avenir, proportionnés aux besoins du pays, à ses justes aspirations et aux sacrifices qu'il a fait depuis cinquante ans pour devenir une grande nation, et la conclusion pourrait être terrible.

Le prince de Hesse blessé retrouve son fils à l'hôpital

Londres, 21 Septembre.

On annonce ici que le prince Frédéric de Hesse, qui a été blessé, se trouve dans un hôpital de Châlons-sur-Marne où il a retrouvé son fils blessé également.

Les Socialistes allemands dans l'Armée

Berlin, 21 Septembre (voie italienne).

Le parti socialiste est en train d'établir le nombre de ses adhérents actuellement sous les armées.

Dans le district de Madgebourg, sur 28.642 membres du parti régulièrement inscrits, 9.162 sont soldats et 369 d'entre eux sont des dirigeants ou des délégués de syndicats ouvriers.

Les volontaires de Vicklom

Londres, 21 Septembre.

M. Redmond, passant en revue les volontaires de Vicklom, a déclaré :

« La guerre a été entreprise pour sauvegarder les principes les plus hauts du droit et de l'équité. Les Irlandais seraient pour toujours déshonorés s'ils ne montraient pas, sur les champs de bataille, l'héroïsme qui a distingué leur race dans toute l'histoire. »

La Nouvelle-Zélande au secours des victimes de la guerre

Wellington, 21 Septembre.
(Nouvelle-Zélande.)

Les fermiers néo-zélandais ont demandé au gouvernement de venir en aide aux femmes françaises, anglaises et belges, qui ont subi des pertes par le fait de la guerre, pour que celles-ci puissent venir s'établir en Nouvelle-Zélande.

Le boxeur Volaire vainqueur en Australie

LES SPECTATEURS ACCLAMENT LA FRANCE

Melbourne (Australie), 21 Septembre.

Une scène d'enthousiasme s'est produite dans le match de boxe quand un français, du nom de Volaire, gagna un match en vingt rounds. Il a été l'objet d'une ovation magnifique. On a chanté la *Marseillaise*.

AVIS DE DECES

Les **Frères Solidaires** sont priés d'assister aux obsèques de leur regrettée collègue **Mme Marie GONDRAND**, aujourd'hui à 10 heures du matin, 11, boulevard des Alpes (Saint-Barnabé).

L'Ecole Marseillaise de préparation militaire prie les membres honoraires, participants et élèves d'assister au convoi funèbre de leur regretté camarade **HONNORAT Edouard**, caporal au 55e de ligne, tombé au champ d'honneur, décédé à Marseille. Les obsèques auront lieu mercredi, 23 du courant, à 9 h. 30 du matin, rue Montaux, 10.

Chronique Locale

La Température

Ciel clair, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin, 10 degrés 1, à 1 heure de l'après-midi, 16 degrés 4 et à 7 heures du soir, 13 degrés 4. Minimum, 8 degrés 9 ; maximum, 16 degrés 5. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 761 millimètres 2 760 millimètres 8 et 761 millimètres 4. Un vent fort de Nord-Ouest, violent de Nord-Ouest, puis violent de Nord-Ouest a régné toute la journée. La mer était très agitée à Marseille, houleuse à Croisette, très houleuse à Sicié, au cap Farata (Sanguinaires) ; peu agitée à Nice ; agitée à Ferret ; grosse à Pertusato ; belle à Alger.

Le mistral a soufflé, hier, avec une violence plus grande encore que les jours précédents. A partir d'avant-hier soir, et pendant toute la nuit et la matinée qui suivirent, une véritable tempête s'est abattue sur notre région et la Méditerranée, rendant la navigation si difficultueuse qu'un certain nombre de navires attendus ne sont pas arrivés. Dans les ports nord, le travail a été presque nul et on a dû prendre des dispositions pour assurer la sécurité des navires amarrés dans nos divers bassins. Le mouvement de la navigation a été presque nul, aux entrées comme à la sortie.

Nos divers correspondants nous signalent des relâches nombreuses à Rosas, en Sardaigne, en Corse, et dans les divers ports de la côte provençale. Aucun accident grave n'est parvenu à notre connaissance.

Hier soir, la violence du vent s'est atténuée et on peut espérer que le temps sera plus supportable aujourd'hui. D'ailleurs, la température, qui était très fraîche, s'était déjà sensiblement améliorée au cours de l'après-midi d'hier.

Le prix du pain. — Le maire de Marseille vient de fixer ainsi qu'il suit le prix du pain pour la 4e semaine de septembre : 1re qualité, 0 fr. 45 le kilo ; 2e qualité, 0 fr. 35 le kilo.

Incident mouvementé rue Haxo. — Un tirailleur sénégalais qui s'était arrêté devant un bar, rue Haxo, avant-hier soir, vers 8 heures, prenait le pas de course pour rejoindre deux de ses camarades. En courant, il heurta, sans le vouloir, un passant qui, furieux donna une forte poussée au tirailleur. Ce dernier faillit tomber, mais, sans mot dire, il continuait sa route, quand le passant irrascible lui bondit de nouveau dessus. L'agent cycliste Chiarini Jérôme, qui avait tout vu, intervint alors. Mal lui en prit, car le passant et ses deux compagnons se retournèrent contre lui, l'insultèrent, le menacèrent, le bousculèrent, et un quatrième individu survenant, lui porta un coup de poing au visage. L'agent voulut arrêter ce dernier qui s'enfuit et qui fut poursuivi jusque dans un bar rue Vacon, non sans avoir menacé l'agent d'un revolver. Mais dans ce bar où l'agent entrait bientôt, un garçon, C... Francesco, 25 ans, lui barra le passage et le bouscula, l'empêchant ainsi d'arrêter un malfaiteur. Deux gardiens de la paix survenant arrêtèrent C... Francesco, qui a été écroué sous l'inculpation de violences et rebellion envers un agent de l'autorité. Deux des autres individus sont activement recherchés par la Sûreté.

Assistance aux familles nombreuses. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation du mois de septembre sera payée aujourd'hui mardi, de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h., rue Caisserie, 54, pour les assistés des 5e, 6e, 7e, 8e cantons, et demain mercredi pour ceux des 9e, 10e, 11e et 12e cantons.

Travailleurs municipaux. — Les membres du Syndicat central des travailleurs municipaux non mobilisés sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi soir, à 5 h. 30. Vu l'importance de l'ordre du jour, tous les syndiqués sont priés d'y assister.

Préparation militaire. — L'Ecole Marseillaise S. A. G. et S. A. M. avise les jeunes gens de la classe 1915 et suivantes que les cours de préparation militaire ont lieu les mercredi, vendredi de chaque semaine, à 8 heures 30 du soir, et le dimanche matin, à 8 heures, au siège. Un cours spécial a lieu dans la journée. Pour les inscriptions, s'adresser rue Barthélemy, 16, les lundis, mercredis et vendredis, de 5 à 7 heures du soir.

Bourse du Travail. — Ce soir mardi, à 8 heures 30 précises, réunion du Conseil d'administration de l'Union. Ordre du jour : pour la reprise du travail, question du paiement des loyers.

Cours commerciaux gratuits du soir. — La Société pour la défense du commerce et de l'industrie informe les intéressés que ses cours commerciaux gratuits du soir pour jeunes gens et pour dames et jeunes filles ouvriront le lundi 19 octobre prochain. Elle reçoit les inscriptions à ces cours tous les jours, dimanche excepté, de 9 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. du soir. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat de la société, 12, rue Cannebière.

Discussion au couteau. — Le matelassier Dominique Gozzi, 64 ans, est affligé d'un caractère assez peu commode, qui, d'ailleurs, lui a joué un mauvais tour avant-hier soir. Il se trouvait, vers 8 heures, dans un bar de la rue Saint-Esprit, lorsque, pour un motif indéterminé, mais certainement futile, une discussion éclata parmi les consommateurs. Un volontaire italien, Eugène Berra, 36 ans, s'y trouva mêlé, et Dominique Gozzi le blessa d'un coup de couteau à la main gauche. On intervint, le combat cessa, et le blessé fut conduit à la Conception après avoir reçu les soins du docteur Berre. Quant à Gozzi, il a été écroué à la disposition du Parquet.

Un vieillard renversé par une automobile. — Hier après-midi, vers 2 heures 30, un vieillard de 84 ans, M. Jacques Aurillon, demeurant 111, boulevard de la Corderie, s'apprêtait à traverser la chaussée du cours Pierre-Puget, à la hauteur de la place Montyon, quand il fut subitement pris d'un étourdissement et tomba sur le sol. A ce moment précis arrivait une automobile conduite par M. Ernest Guiard, du 115e territorial. Celui-ci, surpris par cette chute inopinée, n'eut pas la possibilité d'éviter le vieillard qui fut assez violemment heurté par l'automobile. M. Jacques Aurillon fut aussitôt transporté à la pharmacie Manuel où les soins les plus empressés lui furent prodigués par M. le docteur Oddo. Le blessé, dont l'état est grave, vu son âge avancé, a été dirigé ensuite sur l'hôpital de la Conception où il a été admis à la salle Cauvin.

Procès-verbal de l'accident a été dressé par M. Galabert, commissaire de police du IIIe arrondissement.

Les désespérés. — Souffrant depuis longtemps d'une maladie qu'il considérait comme incurable, M. Jean Garda, 42 ans, demeurant boulevard Féraud, 12, avait décidé d'en finir avec une existence intolérable. Hier matin, profitant d'un moment de solitude, il s'étrangla. Après les constatations du commissaire de police du quartier et du docteur Robiolis, le corps a été laissé à la famille.

Accident de tramway. — Avant-hier soir, le réserviste Marius Tassone, 39 ans, appartenant au 341e régiment d'infanterie, suivait la route d'Aix lorsqu'un tramway passa, descendant en ville. Tassone voulut prendre la voiture bien qu'elle fût en marche, et s'élança. Il glissa sur le marchepied, tomba et se contusionna assez sérieusement. Transporté dans une pharmacie voisine, il y reçut les soins du docteur Farcy, puis fut ramené à son casernement.

Exploits de cambrioleurs. — Vers 11 heures, l'autre nuit, son travail terminé, M. Félix Broch, marchand de journaux, rentrait chez lui, 5, rue Saint-Jaume. Il trouva la porte de sa chambre ouverte et fracturée. Un cambrioleur l'avait précédé et s'était approprié divers vêtements et objets et une somme de 10 fr., le tout enfermé dans une malle, ouverte elle aussi. Une enquête est ouverte.

Portefeuille volé ou perdu. — Samedi soir, en rentrant à sa campagne, au Cabot, M. A. Bourdillon, négociant, rue Breteuil, 34, eut la désagréable surprise de constater que son portefeuille, dans lequel il avait placé, le matin, la somme de 3.960 fr., avait disparu.

M. Bourdillon estimant, non sans quelque raison, avoir été victime sur la plateforme d'un tramway d'un habile pickpocket, a porté plainte, hier, à M. Galabert, commissaire de police du IIIe arrondissement. Une enquête est ouverte.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Acte de dévouement.* — Samedi, vers midi, M. Sicard Auguste, marchand de grains à Aubagne, avait laissé, pendant quelques instants, son attelage dans le boulevard de la Gare. Quand tout à coup, son cheval prit peur et s'emballa, se dirigeant, à une allure vertigineuse, vers le cours Legrand. Le soldat Limon, du 112e territorial, (garde voies et communications, poste n° 2), se jeta courageusement à la tête du cheval et réussit à le maîtriser, non sans avoir été traîné sur un espace de dix mètres. Nous ne saurions trop féliciter de son acte de courage ce brave soldat car, sans son intervention, un accident était inévitable, le boulevard de la Gare se trouvant, en ce moment-là, assez mouvementé.

LA CIOTAT. — *Incendie de forêts.* — Hier, vers 2 heures de l'après-midi, le poste sémaphorique de notre ville informait les autorités qu'un incendie de forêts s'était déclaré au quartier Bucelle. Immédiatement, la gendarmerie, les gardes champêtres, le garde forestier et la police se rendirent sur les lieux et, aidés de braves paysans et d'Arabes embarqués sur les bateaux, localisèrent le feu qui, après quelques heures de travail, était complètement éteint. Le feu a détruit un hectare et demi de terrain.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Succès croissant de : *LE REVE AU CLAIR DE LUNE ; LE JOCOND ; LA MAIN SUR LE GOUFFRE*, etc. ACTUALITES. Matinée et soirée. VENDREDI, 25 DU COURANT, GRANDE SOIREE ARTISTIQUE DONNEE AU BENEFICE DES ŒUVRES D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE LA GUERRE.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Les Crottes. — Le Comité de secours et de vigilance des Crottes remercie sincèrement tous les généreux donateurs qui ont bien voulu contribuer à notre œuvre de solidarité nationale, dont le seul but est de secourir les nécessités de l'heure actuelle.

Le Comité se fait un devoir de communiquer à la presse locale tous les dons reçus de ces listes de souscription.

MM. Leinhard, directeur de la Compagnie Générale de Pétrole, 200 fr.; Directeur de la Compagnie du Gaz, 100 fr.; Directeur du Pain Quotidien, 50 fr.; Tassy, Rocca et de Roux, 20 kilos de végétaline, 50 kilos huile, 25 kilos savons ; Butineuse, 25 fr.; Prina, 5 fr.; Dépied, 50 fr.; Pascal, marchand de vins, 10 fr.; Guisan, sous-directeur de la Compagnie Générale de Pétrole, 20 fr.; M. Sémériva, 10 fr.; Cercle de la Fraternité, 15 fr.; Grand Cercle Socialiste, 10 fr.; Liernieux, sous-régisseur de la Compagnie du Gaz, 10 fr.; l'abbé Tambon, curé des Crottes, 20 fr.; Albavera, 2 fr.; Roux Victor (minotier), 5 fr.; atelier de soudage de la Compagnie Générale de Pétrole, 5.50 ; Cotti, 2 fr.; Chaix (pharmacien), 10 fr.; Delorme, 1 fr.; Aimonque, 0.50 ; Grub, 2 fr.; Jullien B., 20 fr.; Tassonne J., 5 fr.; Jullien Louis, 20 fr.; Dol Henri, 5 fr.; David Damien, 5 fr.; la petite Julie Tassonne, 5 fr.; Bonnet Victor, 5 fr.; Anonyme, 1 fr.; Tito, 1 fr.; X..., 4 fr.; Garcino, 2 fr.; Simonetti, 2 fr.; Emeric, 0.50 ; Piasso, 1 fr.; Scaglia, 0.50 ; Rosingana, 2 fr.; Gianuzi, 1 fr.; Truphème, 0.25 ; Blanc Louis, 0.25 ; Talada, 1 fr.; Cauvin, 1 fr.; Gamba, 2 fr.; Bonnefoy, 1.50 ; Margot, 0.50 ; Adélaïde, 0.25 ; Olympia, 0.50 ; Albert, 0.50 ; Coste, 2 fr.; Mercier, 1 fr.; Simon, 5 fr.; Litourneaux, 5 fr.; Fabre, 2 fr.; De Brieul, 2.50 ; Favier, 1 fr.; Simonetti (2e versement), 2 fr.; Nègre, 2 fr.; Gérard, 1 fr.; Armitano, 0.50 ; Audisier, 0.50 ; Thomasi Eug., 0.50 ; Novel, 0.50 ; Boéro, 1 fr.; Magloire, 2 fr.; Michel, 0.50 ; Bianchi, 0.75 ; Cour, 0.25 ; Rolando Eug., 5 fr.; Mme Rolando, 1 fr. 50 ; Granon, 5 fr.; Henri et Denise Fournier, 2 fr.; Anonyme, 5 fr.; Payan, 5 fr.; Fabre Irénée, 2 fr.; Lanfranchi, 0.25 ; Sivan, 1 fr.; Boullie, 0.25 ; Daniel, 0.25 ; Un ouvrier du Gaz, 3 fr.; Veyron, 0.50 ; Un père de sept filles, 2 fr.; Cane, 0.50 ; Albavera (2e versement), 2 fr.; Guintrand, 0.25 ; Attraverso, 0.25; Ferrer, 0.30 ; Mme Coste, 0.25 ; Rochia, 2 fr.; Couffin, 0.50 ; A. Chabrolin, 1 fr.; Cardonna, 1 fr.; Fabre, 0.30 ; Ravel, 0.50 ; Paul Blanc, 1 fr.; Méjean, 1 fr.; Carrera, 0.50 ; Escalier, 0.50 ; Cristiani, 0.50 ; Floupin, 0.50 ; Morel, 0.50 ; Olliés, 0.50 ; Montagné, 0.50 ; Fabre père, 1 fr.; Jacquet, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Mattelli, 0.50 ; Pitarelli, 0.25 ; Van-Brussello, 0.25 ; Chabrolin, 0.50 ; Capetti, 0.50 ; Albavera (3e versement), 1 fr.; Exbrayat, 0.50 ; Bonnatto, 0.50. En outre, nos remerciements à M. Bouchard et Mme Bourrelly, chevillard aux abattoirs, pour les dons de têtes de moutons et os pour alimenter nos soupes à la cantine municipale, dont les malheureux trouvent de bon goût.— Total des dons en espèces reçus à ce jour : 723 fr. 85.

Notre tâche n'est pas terminée, mesdames et messieurs, plus que jamais un effort s'impose. L'hiver est à nos portes, les petits enfants sont sans souliers et même, parfois, sans chemise. Le Comité se recommande à votre bon cœur humanitaire. Tous les dons en espèces ou en nature sont reçus au siège du Comité, bar Coste, 8, route d'Aix, aux Crottes.

Le Canet. — Le Comité de secours du Canet, dans sa réunion hebdomadaire, a décidé de faire appel à la population pour venir en aide aux malheureux. Des délégués porteurs de listes de souscriptions portant le cachet du Comité se présenteront à domicile et des listes seront données dans les principaux établissements du quartier. Sommes recueillies antérieurement, 779 fr. 75. Reçu ce jour : MM. Blanc, 20 fr.; Boutellier, 1 fr.; La Butineuse, 50 fr.; Ilot, 2 fr.; Broquier, 5 fr. . Total général, 857 fr. 75.

Le Comité remercie ces généreux donateurs ainsi que MM. Ferraud et Renaud pour les 50 kilos de pâtes alimentaires qu'ils donnent toutes les semaines. Les dons en espèces et en nature sont toujours reçus chez M. Fornari, président du Comité, 106, chemin de Saint-Joseph, au Canet. — Le président, *Fornari*.

Le Rouet. — Grâce aux cotisations de tous ses membres et à de nombreux donateurs, l'Association charitable des dames du Rouet continue de distribuer régulièrement des bons alimentaires et des dons en nature. Elle a reçu de M. Dusso, boulanger, rue Sainte-Famille, la promesse de continuer jusqu'à la fin de la guerre le don de 50 kilos de pain par mois qu'il fait depuis le début. Nouveaux remerciements à tous les donateurs.

Saint-Victor. — Le Comité des intérêts Saint-Victor, bar Mestre, place Joseph-Etienne, 11e canton, adresse ses plus vifs remerciements aux personnes ci-dessous désignées qui, par leurs dons généreux, ont bien voulu contribuer à l'œuvre de solidarité dudit Comité :

MM. Parodi, 20 fr.; Anonymes, 10 fr.; 10 fr.; 2 fr.; 50 fr.; 5 fr.; 5 fr.; 5 fr.; 5 fr.; Lisbonne, 5 fr.; Mestre, 10 fr.; Manuel, droguiste, 5 fr.; Augusto, rue de Turenne, 20 fr.; Thérèse Amadonato, rue Saint-Lambert, 1. 20 fr.; Bicay, 5 fr.; Mlle Perrey, 5 fr.; Bellon, épicier, 20 fr. de marchandises diverses.

Les souscriptions continuent à être reçues au siège.

COURRIER MARITIME

SUR MER

MESSAGERIES MARITIMES. — Le *Polynésien*, venant de Yokohama, est arrivé à Kobé le 21 ; l'*Amazone*, venant de Yokohama, a quitté Djibouti le 19; le *Néra*, venant d'Odessa, a quitté Constantinople le 19 ; le *Melbourne*, venant de Maurice, a quitté Mahé le 19 ; l'*Océanien*, allant à Maurice, a quitté Mombasa le 18 ; le *Djemnah*, allant à Maurice, est arrivé à Mahé le 19 ; le *Natal*, venant de Maurice, est arrivé à la Réunion le 19 ; le *Kouang-Si*, venant de Haïphong, a quitté Aden le 19 ; l'*Euphrate*, allant à Haïphong, à quitté Saïgon le 21 ; le *Monoul*, allant à Beyrouth, a quitté Alexandrie le 20 ; le *Sydney*, venant de Nouméa et de Sydney, a quitté Colombo le 19 ; l'*Armand-Béhic*, arrivé à Odessa le 18 ; le *Saghalien*, venant d'Odessa, a quitté Constantinople le 19.

MOUVEMENTS DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 13 navires dont 12 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : le *Corsica*, Compagnie Fraissinet, venant de Bonifacio, avec 66 passagers et 85 tonnes divers ; le vapeur espagnol *Barcelo*, de Barcelone, avec 34 passagers et 32 tonnes vin et primeurs ; le vapeur anglais *Vorestmoor*, de Baltimore, avec 4.460 tonnes céréales ; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 129 passagers et 527 tonnes céréales et vin ; le vapeur anglais *Granthershall*, de Nouvelle-Orléans, avec 6.200 tonnes céréales ; le vapeur français *Ville-de-Rabat*, de Tanger, avec 2 passagers, 580 tonnes vin, blé, céréales et divers.

Au départ : le vapeur espagnol *Barcelo*, parti pour Gênes ; le vapeur grec *Karistamakis*, pour Constantinople.

Trente-six jours en captivité dans une prison allemande

Chalon-sur-Saône, 21 Septembre.

Notre compatriote M. Blairsy, éleveur et dresseur, qui possède une écurie réputée, vient de rentrer en France, après avoir été trente-six jours prisonnier des Allemands.

En juillet dernier, il était à Vienne (Autriche), où il devait faire courir ses meilleurs chevaux. Le 28 juillet (retenez bien cette date), il apprit que l'Allemagne et l'Autriche mobilisaient contre la France. Muni d'un passeport de l'ambassade, il partit de Vienne, passa par Munich, et arriva le 5 août à Lindau (Allemagne) avec onze autres Français.

Dans cette ville, lui et ses compagnons furent faits prisonniers et mis en cellule. On leur déclara qu'on les emprisonnait à titre de représailles. « En France, leur dit-on, les Allemands sont brutalisés et malmenés et vos compatriotes se livrent à des scènes de barbarie sur les nôtres qui n'ont pu fuir à temps le sol français. »

Autant de paroles, autant de mensonges. M. Blairsy fut donc jeté en prison et nourri de pain noir et de mauvais bouillon. Enfin, le 11 septembre, on informa les Français qu'ils pouvaient être rendus à la liberté à la condition de verser chacun 500 francs. M. Blairsy et un autre Français établi banquier à Bucarest, possédaient seuls cette somme. Le 11, ils quittaient Lindau et gagnaient la France en passant par la Suisse.

M. Blairsy certifie qu'un certain nombre de jeunes gens français de quatorze à seize ans, qui se trouvaient en Allemagne, y sont encore prisonniers.

SUR LA LIGNE D'AIX-MARSEILLE

Un Ouvrier électrocuté

Dimanche dernier, à 6 heures du soir, l'ouvrier électricien Imbert Antonin, au service de la Compagnie des Tramways des Bouches-du-Rhône, recevait l'ordre de se rendre à Luynes pour vérifier le fonctionnement du poste qui assure l'éclairage de Luynes. Ayant trouvé que le courant n'y arriverait pas, il téléphona à l'usine pour qu'on lui envoie un collègue avec les outils nécessaires et qu'il se rendait à la dérivation de la ligne de Luynes vers Saint-Jean.

Le collègue arriva et trouva son camarade Imbert en train de brûler au pied du poteau, car il avait été électrocuté, et était resté en contact avec le courant.

M. Pilliard, directeur de la Compagnie, prévenu, fit arrêter le réseau et se rendit sur les lieux immédiatement en automobile. Le corps fut ramené à 11 heures du soir à Aix.

Une enquête faite sur les lieux hier soir n'a pas encore permis d'établir les causes réelles de ce pénible accident, qui est le premier de ce genre sur le réseau depuis onze ans, et qui a vivement impressionné tous les camarades d'Imbert, électricien sérieux et très estimé de son directeur.

Que sa famille reçoive ici l'hommage respectueux de tous les amis que possédaient Imbert.

Chronique d'Aix

Expéditions des denrées. — Par lettre du 19 septembre, le président de la Commission de réception du ravitaillement n° 5 fait connaître au maire d'Aix que par ordre du sous-intendant militaire de Marseille les expéditions de denrées de toute nature sont suspendues pour le moment. En conséquence, les propriétaires et cultivateurs sont priés de ne plus diriger de convois quelconques sur la gare des marchandises d'Aix. Le maire d'Aix sera prévenu à temps lorsque les réceptions recommenceront.

Avis municipal. — Le maire d'Aix fait connaître à ses administrés que la sous-Commission du réseau de la Compagnie P.-L.-M. a prescrit la fermeture de la gare d'Aix aux transports commerciaux pendant la journée du 22 septembre.

Exercice de tir. — Des tirs seront exécutés par les régiments de notre garnison au champ de tir de la Cible, aujourd'hui mardi et demain mercredi.

Blessés évacués. — Douze blessés qui étaient en traitement dans les divers hôpitaux de notre ville, ont été, après guérison complète, évacués sur le dépôt de leur régiment.

Comité de secours. — Quatrième liste de souscription : Mlle Marthe Arnaud, 1 fr.; Joseph Remondaz, 5 fr.; Martin, 2 fr.; Coullet, 10 fr.; Mme Rayon, 3 fr.; Dozneanu, 3 fr.; Cagli et Crémieu, 5 fr.; Cambi, 2 fr.; Bernard, 2 fr.; Cova, 50 cent.; Chaix, 2 fr.; Anonyme, 1 fr.; Gautier, 2 fr.; Cidrat, 5 fr.; Maron, 1 fr.; Anonyme, 50 cent.; Mlles Fabre, 2 fr.; Astaud, 1 fr.; Au Sans-Pareil, 50 cent.; Berrone, 1 fr.; Colomb, 3 fr.; Maure, 2 fr.; Brémond et Moulinon, 4 fr.; Jourdan, 2 fr.; Anonyme, 1 fr.; Du Syndicat agricole, 100 fr.; Mme Sauze, 5 fr.; Mme Michel Milhaud, 20 fr.; Mlle Tomassin, 5 fr.; Mme Périn, 5 fr.; Mlle Faunette Périn, 3 fr.; M. et Mme Bernheim, 20 fr.; Anonyme, 1 fr.; Durand Mille, 20 fr.; Anonyme, 2 fr.; Mme Jullien, 5 fr.; A. Seignon, 5 fr.; Mme R. Gebelin, 5 fr.; Lucien Chabert, 5 fr.; Mme Exiga, 1 fr.; Richier, 2 fr.; Mme Long, 1 fr.; Mme Stoll, 20 fr.; Mme Habert, 5 fr.; Anonyme, 70 cent.; Mme E. Coste, 1 fr.; Michel, 20 fr.; Mme Morgain, 5 fr.; Mme Eymard, 2 fr.; Mme Demontzey, 50 fr.; Mme Silbert, 20 fr.; Mme Serre, 10 fr.; Anonyme, 2 fr.; Palenc, 10 fr.; Anonyme, 1 fr.; L. Cotton, 1 fr.; Anonyme, 1 fr. 50 ; Mme de Lander, 5 fr.; Mme Desdier, 5 fr.; Mme Dol'éon, 2 fr.; Mme Duclos, 5 fr.; Coueste, 10 fr.; Anonyme, 65 cent.; Le conseiller Dumas, 20 fr.; Mme veuve Fortuné Pellen, 25 fr.; Mme de Tournadre, 100 fr.

Gd HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT (en face les Postes). *Prix modérés*

VIOLENT INCENDIE A LA CIOTAT

Aux ateliers de la Compagnie des Messageries Maritimes un incendie se déclare et cause pour 200.000 fr. de dégats

La Ciotat, 21 Septembre.

Hier soir, vers 10 heures, sans que l'on s'explique encore comment un incendie se déclarait à l'atelier de peinture de la Compagnie des Messageries Maritimes.

C'est le gardien de service à la porte de l'atelier de construction qui s'en aperçut et qui, immédiatement, donna l'alarme et sonna la cloche qui sert pour la rentrée des ouvriers.

Aussitôt, tous les promeneurs et bon nombre d'habitants des quais se dirigèrent en hâte, vers le lieu du sinistre qui, malgré toutes les bonnes volontés et par suite du grand vent, gagnait de seconde en seconde.

D'un autre côté, l'atelier de peinture étant rempli de bidons d'essence, de pétrole, d'huile, etc., il était dangereux de s'approcher, et il fallut se contenter de circonscrire le feu pour qu'il ne se communiquât pas aux immeubles voisins. C'est à quoi s'empressèrent de travailler les gardiens de la Compagnie, aidés des nombreuses personnes présentes et des Arabes des bords.

Mais, malgré tous les efforts, le feu se communiqua à un magasin (magasin n. 2), contenant un très grand nombre d'outils, de boulons et objets de serrurerie. Enfin, à l'aide des pompes, à minuit, le feu était circonscrit, et à 3 heures du matin les pompes ayant fonctionné régulièrement, tout danger était écarté.

Du grand bâtiment composant l'atelier de peinture et le magasin numéro 2, il ne reste que les quatre pans de murs et, d'après les premières estimations, on peut évaluer approximativement les dégâts à environ une somme de 200.000 francs.

N'ayons garde d'indiquer que tous les ingénieurs, chefs de service, contremaîtres et chefs ouvriers étaient sur les lieux de l'incendie et ont contribué chacun à l'extinction, ainsi, d'ailleurs, que la gendarmerie, la police et le corps de douane.

Bourse de Marseille du 21 Septembre

3 % au porteur, coupures 100, 75 fr ; (300), 75 fr. — 3 % amortissable au porteur 1914, 75 50 ; 3 1/2 % amortissable (rem. à 200 fr. par coupure de 7 fr. de rente 1914, 88 50 ; 3 1/2 % 1914, 88. — Chine 5 1913 de réorganisat. remb. à 505 (certific. prov. français), 450. — Russie 5 % 1906 (séries 1 à 273), 91 25. — Turquie (dette convertie 4 %), 68. — Crédit Lyonnais, 1.050. — Ville de Marseille 1877 3 %, 402. — Embarcations de servitude (Société Nouvelle), 65. — Raffineries Saint-Louis, 1.000. — Afrique Occidentale, 950. — Glycérines (Société Française), 360. — Paris 1894-1896 2 1/2 %, quarts, 80 ; 1899 2 %, 305 ; 1904 2 1/2 %, 315 ; 1905 2 3/4 %, quarts, 75 ; 1910 3 %, quarts, 75. — Communales 1879 2 60 %, 417 ; Foncières 1879 3 %, 425. — Foncières 1885, cinquièmes, 75. — Communales 1891 3 %, 313. — Foncières 1909 3%, 220 ; 1913 3 1/2 % 424. — Paris-Lyon-Méditerranée, fusion ancienne 3 %, 375 ; fusion nouvelle 3 %, 363.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 20 et 21 septembre. — Muntoni Marcel, qu. Montredon (Vieille-Fabrique). — Roure Annette, rue Aicard, 8. — Tumbarello Hélène, rue Albrand, 42. — Cabot Antoinette, La Viste (maison Maurel). — Desprad Jules, rue Hoche, 39. — Jalabert Alice, boulevard Gilly, 34. — Mangeri Paul, rue des Antilles, 10. — Cristiano Rosa, rue d'Alexandrie, 10. — Cordero Raymond, qu. Saint-Henri (Regali). — Lombard Marianne, rue Félix-Pyat, 71. — Granata Pauline, rue Martégales, 46. — Campese Michel, rue Guinchard, 28. — Esminjaud Jeanne, avenue Capelette, 74. — Gondolo Marie, rue Eydoux, 9. — Degiovanni Jules, rue Kléber, 66. — Tayar Ginette, rue Montevideo, 5. — Bua Louise, rue Delibes, 12. — Bourre Albert, qu. Saint-Tronc, chemin Sainte-Marguerite. — Ubaud Serge, rue A.-Thiers, 24. — Pellici Irène, rue Meyssonnier, 6. — Bernard Gabrielle, chemin de Montolivet, 66. — Grimardias Yvonne, rue d'Endoume, 270. — Magnani Blanche, boulevard Bouès, 13. — Barret Marie, boulevard National, 60. — Perret Jean, avenue Arenc, 3. — Fulconis Marcel, rue Kléber, 48. — Aubergy Alexis, rue Sainte, 124. — Pontet Paul, rue Plumier, 67. — Giacomi Denis, rue du Panier, 51. — Isnardon René, avenue Fauvette, 4 (Saint-Barnabé). — Dipaola Thérèse, rue de la Roquette, 12. — Vallière Marius, rue de la Chartreuse, 10. — Remuzat Gabrielle, rue de la Paix, 1. — Mayan Andréa, rue Petit-Chantier, 5. — Goreta France, à Roquevaire (Bouches-du-Rhône). — Murris Jean, rue de l'Arbre, 10 (Mazargues). — Paquiero Victor, rue Turcan, 13. — Lions Clorinde, rue Longue-des-Capucins, 98. — Long Aimé, boulevard de Roux, 73. — Olivacce Paul, boulevard Giraud, 15 (Canet). — Fantappie Vincent, quai Rive-Neuve, 45. — Durand Léonie, rue Juramy, 15. — Lencioni Louise, boulevard Bon-Secours, 21. — Bonavera Pierre, quartier Saint-Julien. — Migliori Simonne, traverse du Rosier, 1 (Sainte-Marthe). — Rebuffat Jean, boulevard Strasbourg. — Martinez Saturnin, Estaque (Les Riaux). — Fossati Bernardine, chemin Aygalades, 4.

Total : 56 naissances dont 8 illégitimes.

DECES du 20 septembre. — Vincent Marcel, 65 ans, rue Saint-Laurent, 44. — Gaubert Marie, 58 ans, rue Vallon-Montebello, 32.— Barral Jules, 7 mois, rue Thomas, 71. — Mihière Denis, 78 ans, rue St-Pierre, 66.— Palotti Angèle, 20 mois, rue Fontaine-St-Laurent, 7. — Grimaldi Louise, 84 ans, rue Sylvabelle, 38. — Gueydan Silvain, 42 ans, boulevard Féraud, 12. — Le Saint Victorine, 43 ans quartier de la Barasse. — Brunengo Jeanne, 29 ans, domaine Bonnefoy. — Filipini Marie, 7 mois, rue Albrand, 62. — Chenot Marthe, 35 ans, rue Saint-Jacques, 15. — Vachter Marius, 20 jours, quartier Saint-Jérôme.

Total : 15 décès dont 4 enfants.

DECES du 21 septembre. — Boyron Marcelle, 15 ans, rue du Terrail, 12. — Dibon Amélie, 35 ans, rue Goudard, 31. — Tourret Joseph-Marius, 69 ans, rue Saint-Pierre, 33. — Ginac Mathilde, 40 ans, rue Saint-Antoine, 4. — Jolivet Jean, 75 ans, rue d'Anvers, 2. — Vinesse Jean, 2 ans, rue Colbert, 4. — Descoin Gustave, 3 ans, Pont-de-Vivaux, 6. — Spinelli Sauveur, 63 ans, Grand'Rue, 69. — Cambriel Polonie, 76 ans, Vallon-de-l'Oriol, 23. — Bès Giovanni-Battista, 29 ans, Grande-Viste, 102. — Girard, Louise, 48 ans, rue du Terras, 5. — Crescioni Jean, 24 ans, quai de la Joliette, 15. — Julien Jean-Baptiste-Philémon, 82 ans, ch. de Montolivet, 181. — Zaharopoulo Athanase, 9 mois, rue de la Mûre, 5. — Colomb Camille, 57 ans, boulevard Chave, 220. — Revelli Laurent, 25 jours, rue de la Jeunesse, 11. — Giambastiani Maurice, 40 jours, boulevard Demandolx, 17. — De Masi Amiello, 60 ans, rue de la Rose, 16. — Caussemille Baptistin, 45 ans, rue Gillibert, 33. — Eyglier Antonin, 33 ans, chemin du Rouet, 98. — Urzida Dominique, 46 ans, rue Jean-Galand, 11. — Filippi Marie, 48 ans, rue Saint-Jean-Baptiste, 16. — Dortor Bianco, 50 ans, rue Nationale, 49. — Kinso Marie, 79 ans, chemin des Chartreux, 215. — Torrès Germaine, 25 jours, rue des Chapeliers, 9. — Buffa Marguerite, 5 mois, rue de l'Espérance, 42. — Anglade Roger, 7 mois, rue Saint-Augustin, 28.

Total : 29 décès dont 8 enfants, plus 6 mort-nés.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS** sur **mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : **42 fr.**

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37) MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en

GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

PARIS-LONDRES-NEW-YORK

AMERICAN TAILOR

12, rue Paradis, Marseille

Complets pour anglais sur mesure. valeur 75 francs Prix unique **34 f.**

Pantalons sur mesure. Val. 20 fr., vendus **10.50**

RAYON DE LUXE

606 et le néo-606 pour la guérison de la syphilis sont appliqués à Marseille, à l'**Institut sérothérapique de France**, *allées de Meilhan, 56*. Traitement de toutes les maladies des **Voies urinaires, Electrolyse. Maladies des Femmes.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

VIVRE AU GRAND AIR ! VOILA L'IDEAL !

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). **1 fr. 50 le mètre.** S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

BAUME DES CREOLES

pour le développement et le raffermissement **DES SEINS**

Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.

Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat

Adressés Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

MAISTRE

Place Préfecture, 1

son personnel n'étant pas encore tout mobilisé, se charge comme par le passé de tous travaux d'enseignes, d'écriteaux, etc., etc.

Téléphone 58-07

VIEUX JOURNAUX

Pour Pliage et Emballage

A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal

VILLA à louer 12 pièces, tout à neuf, pouv. inst. électricité, tram chaq. 7 min. **Manzon,** terminus St-Barthélemy, anc. camp. Samatan.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

Mme Vve ANDREA la consulter c'est réussir en tout, 12, r. Châteauredon, au 1er.

A LOUER présentement 1er étage 7 pièces, 40, rue des Minimes. S'adresser au magasin.

A VENDRE riche chambre 2 portes noyer ciré sacrifiées n'importe l'offre rue République, 95, 1er. Pressé.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909, *dans* le journal **LE PETIT PROVENCAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la** première insertion.

L'extrait ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

RAISINS DE COTEAUX

Vin 11°, POUDOU, rég. La Bourdonnière

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia

Entreprise de nettoyage

La Phocéenne, r. de La Palud, 23-25

MINISTERE DE LA GUERRE

Service du Génie

Fourniture d'Outillage

Les industriels français qui désireraient contribuer à la fabrication de l'**Outillage Portatif** des troupes sont invités à adresser leurs offres au **Directeur du Matériel du Génie, à Angoulême,** par l'intermédiaire des **Chefs du Génie,** des places ci-après : **Rouen, Le Mans, Besançon, Bourges, Dijon, Lorient, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Marseille, Avignon, Toulon, Toulouse, Bordeaux,** qui se chargeront de les faire parvenir au Directeur du Matériel du Génie.

Dans chacune des chefferies des dites places sont déposées des tables de construction et des modèles d'outils dont les intéressés pourront prendre connaissance.

A VENDRE mobilier complet, 75 rue Sénac.

DLLE blanchisseuse étant en charge de ses vieux parents infirmes demande place pour la campagne, ferait travaux de campagne. Ecrire M. Philippi, quartier du Terrail, traverse Delphine, 4.

PERDU de St-André place à l'usine Mouraille sac à main. Rapp. chez Mme Pardigon, St-André. Bon. récomp.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, rue de la Darse, 75.

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50**, minimum 2 lignes

JEUNE DAME dirigerait intérieur, prétention très modeste. Pons, 30, rue de la Paix.

DAME demande occupation soit pour garder malade ou personne âgée, tiendrait intérieur de personne seule ou s'occuperait enfants. Ec. ou s'ad. rue Breteuil, 75, entresol.

CUISINIER demande emploi pour restaurant. Ecrire A. X., 3, rue Beauvau.

MONSIEUR jeune connais. commerce, bureau, voyages, cherche emploi, prêt. mod. Ecrire Mounier, villa Conquêt, Orange.

DLLE diplôm. sténo, dés. emploi bur. ou gouvern. enf. Pla, rue Curiol, 78.

DAME Parisienne, 30 ans, apte à tenir intérieur, bonne couturière et lingère, demande occupation dans famille bourgeoise ou hôtel. Ec. ou s'ad. E. R., rue Grignan, 69.

OFFRES D'EMPLOIS

OUVRIERE est demandée. S'adresser rue du Muguet, 30, domaine Sivan, de 9 à 10 h.

LA MAISON DEWACHTER dispose de suite d'un emploi de chemisier-bonnetier. Se présenter mardi, à 11 heures. La préférence sera accordée à vendeur connaissant anglais.

COUPEURS demandés chez les fils de L. Augusto cadet, 29, rue de Turenne.

BON OUVRIER et DEMI-OUVRIER TEINTURIERS demandés à la teinturerie Chapignac, rue Sainte-Victoire, 13.

BONNE sachant garder jeune enfant est demandée r. de la République, 36 (magasin).

LES OUVRIERES cousant à la main ou à la machine, habituées à l'équipement militaire de la rue Fortia, 3, peuvent se présenter tous les jours, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi. On demande des ouvrières voilères.

OUVRIERS SELLIERS sont demandés boulevard de la Paix, 30.

APPRENTIE TAILLEUSE, OUVRIERE TRICOTEUSE connaissant machine pour confection golfs sont demandées rue de la Comète, 15 (Joliette).

BONS OUVRIERS FAFIOTEURS et ouvriers cloué enfants, fillettes, bien payés, demandés chez M. Puzin, 71, r. Longue-des-Capucins.

OUVRIER GALOCHIER est demandé rue Triperie, 3.

OUVRIERS CORDONNIERS sont demandés pour chaussures militaires. S'ad. au maître cordonnier du 22e, caserne des Catalans.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvrier teinturier-dégraisseur ou ouvrier teinturier pour le dehors ; ouvrier charcutier ou demi-ouvrier charcutier ; coupeur en chaussures à la planche ; ménage le mari jardinier et la femme cuisinière et bonne à tout faire ; demi-ouvrière et apprentie dégrossie pantalonnières ; apprentie tailleuse. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LOCATIONS

A LOUER pour 6 mois 3 pièces meublées dans grande campagne, 100 fr. S'adresser rue de la République, 98, au 2e.

ON CHERCHE appart. 2 ou 3 pièces vides et chambre et cuis. dans famille vides ou meubl. S'adresser Crémerie, 17, rue Sainte.

PETITE MAISON DE CAMPAGNE à louer 3 pièces, eau, terrasses, prix 200 fr. S'ad. Durbec, plaine Nardins, Château-Gombert.

CHAMBRES confortables, électricité, cuisines, 38, rue Curiol.

CHAMBRE MEUBLEE à louer en famille, bd Boisson, 50, sonnez 1 fois, à gauche.

CHAMBRE MEUBLEE à louer, rue Venture, 3.

LEÇONS

MME VICTOR ROGER, professeur suppléant d'art dramatique au Conservatoire, fera un cours gratuit pour les élèves du Conservatoire chez elle, 65, rue Saint-Sébastien, le mardi et le vendredi, de 6 à 8 h. du soir. Le premier cours aura lieu le 2 octobre. Inutile de se faire inscrire, se présenter. Le cours de diction chez Carbonel, rue Saint-Ferréol, rouvrira le jeudi 1er octobre, de 10 h. à midi.

PENSIONS DE FAMILLE

DAME âgée infirme demande pension campagne. Conditions poste rest. Prado P. R. L.

OCCASIONS

A VENDRE MOTO TERROT 1912, campagne Marseille, 347, chemin de Mazargues.

OCCASION 2 machines Singer dont une forme bureau, rue Longue-des-Capucins, 33, 2e.

A ENLEVER dans les 24 heures matériel de débit de vins n'importe quel prix. S'ad. au bar boulevard Notre-Dame, 29.

JOLI CHAMBRE, salle manger, prix sacrifiés, rue Breteuil, 108.

PERDUS ET TROUVES

FORTE RECOMPENSE à la personne qui me fera retrouver chienne de chasse blanche, tachée orange, queue coupée à poil long dur, répondant au nom de « Diane ». S'adresser boulevard Baille, 71. Téléphone 35-15.

MARIAGES

DAME, hon., s. relat., mobil., épous. empl. ou ouvr. sér., trav. sûr, de 50 à 60 ans. Mme M. Gerbas, poste restante Prado.

JEUNE HOMME, 30 ans, belle situation, mobil. act., désire conn. p. mariage j. fille bien, disting., sent. Ecr. E. S., bar de la Poste, 2, rue Colbert, Marseille

AVIS DIVERS

HABILLEMENTS

PALETOTS, GOLFS laine tricotés machine sur commande à partir de 6 fr. 50, 15, rue de la Comète (Joliette).

MOBILIERS

MEUBLES occasion et neuf. Réparations, encaustiçage et revernissage. r. Breteuil, 108.

DIVERS

EX-HUISSIER gérerait étude qu'il achèterait au besoin. Ecr. Maunier, 128, rue de Crimée, Marseille.

PAPIERS PEINTS

GRANDE LIQUIDATION DE PAPIERS PEINTS à partir de 0 fr. 15 le rouleau rue de Rome, 105 A.

PETITE CORRESPONDANCE

MI JOLI, pourquoi plus venir maison ? Malade ou quoi ? Venez ou écrivez au plutôt. Marraine.

Avis important

Nous prions nos Clients de ne point choisir nos bureaux comme adresse pour les réponses à leurs annonces, en raison des difficultés pour la conservation ou la transmission de ces réponses.

Nos prochaines Annonces paraîtront VENDREDI 25 SEPTEMBRE.